

2020

# RAPPORT ANNUEL

DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



# Les entreprises du paysage

## *Des professionnels pour créer et entretenir les espaces paysagers, les parcs et les jardins.*

L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) est la première association professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage, reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, mais aussi à informer et aider ses adhérents dans leur vie d'entrepreneur.

Son organisation en délégations régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents.

Les engagements de services de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage sont certifiés, depuis 2006, selon le référentiel QualiOP. Depuis 2014, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage a obtenu le niveau « confirmé » de l'évaluation Afaq 26000 (démarche RSE). Ces démarches sont gages de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.



# Sommaire

---

Édito	— 6
Une organisation représentative	— 8
Santé économique du secteur	— 10
Zoom Covid	— 12

<b>1</b>	<b>Renforcer l'attractivité des métiers</b>	— 20
<b>2</b>	<b>Faire monter en compétence les acteurs de la filière</b>	— 32
<b>3</b>	<b>Des avancées sociales majeures</b>	— 50
<b>4</b>	<b>Valoriser les entreprises et développer les marchés</b>	— 56
<b>5</b>	<b>Les actions régionales</b>	— 76
<b>6</b>	<b>L'Unep : son organisation, ses adhérents et les partenaires</b>	— 84



## 2020, UNE ANNÉE DE MOBILISATION ET D'ADAPTATION

« C'est une année particulière, à bien des égards. Fraîchement élu à la présidence de l'Unep, j'ai vécu un début de mandature formateur et enrichissant, où il a fallu prévoir et décider avec des éléments parfois contradictoires. Et pourtant, cette crise avec ses deux confinements successifs aura eu pour conséquence de faire ressentir aux Français combien les espaces verts sont essentiels à leur bien-être. La volonté de végétaliser davantage les villes ou certains quartiers totalement minéraux, aujourd'hui, marque un tournant dans les politiques locales.

Les attentes des citoyens pour laisser plus de place au végétal se sont clairement exprimées à travers les résultats des élections municipales de juin 2020. Elles s'étaient d'ailleurs renforcées au lendemain du premier confinement, comme l'a montré le dernier sondage mené par l'Observatoire des villes vertes. Le plan de relance « vert » porté par le gouvernement doit pouvoir répondre à cet enjeu sociétal en même temps qu'il répond à l'enjeu environnemental.

L'engagement de nos entreprises dans la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et comme acteurs incontournables de la relance, est un réel motif de fierté mais aussi d'optimisme pour notre filière. Les chiffres montrent que nous avons su rebondir pendant la crise et nous organiser pour continuer notre activité dès que c'était possible. Après un premier semestre marqué par une importante baisse d'activité de plus de 6 %, le second semestre a connu une reprise avec une augmentation de 3 %. Notre filière résiste, répondant à une forte envie de reconnexion à la nature et à une prise de conscience généralisée des bienfaits de tous les aménagements paysagers, petits, grands, publics, privés... Le mouvement amorcé avant la crise ne doit pas fléchir !

Pour cela, nous aurons besoin du soutien des pouvoirs publics pour répondre aux demandes citoyennes et préserver le capital nature de nos villes. Cela passera par des mesures contraignantes pour imposer la végétalisation dans tous les projets urbains.

Un important travail d'influence et de lobbying a été mené, qui a pour but d'accompagner les collectivités dans leur transition territoriale. Nous avons contribué aussi à renforcer notre image et à donner plus de visibilité à la filière du paysage avec des actions de communication de grande envergure.

Anticipant l'impact vertueux de ces nouveaux enjeux sur notre secteur, les chefs d'entreprise du paysage ont devancé la transition verte souhaitée pour notre pays. Aujourd'hui, plus de 90 % des entreprises du paysage ont une stratégie favorable à l'environnement dans leurs activités. L'Unep continuera d'être au plus près de nos entreprises pour les aider à relever les nouveaux défis qui nous attendent. »

Laurent Bizot,  
Président de l'Unep

# Première organisation professionnelle du secteur du paysage

Représentative des 29 550 entreprises du paysage, celles qui créent, aménagent ou entretiennent tous les espaces verts, l'Unep porte la voix des entreprises, sert les intérêts de la profession, valorise les métiers et les hommes, promeut les bienfaits des parcs, jardins et espaces paysagers comme réponse aux enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique.

L'Unep compte désormais près de 3 600 adhérents, en augmentation constante ces dernières années. Cette évolution fait suite à la création de nouveaux services, à un accompagnement sans faille durant la crise de Covid-19 et témoigne également de la confiance renouvelée des adhérents.

## UNE ORGANISATION ACTIVE

Les 400 bénévoles élus par les adhérents de l'Unep font vivre au quotidien l'action de l'organisation, tant au niveau national que régional. Ils sont aidés en cela par les collaborateurs répartis entre la délégation nationale et les 13 délégations régionales.

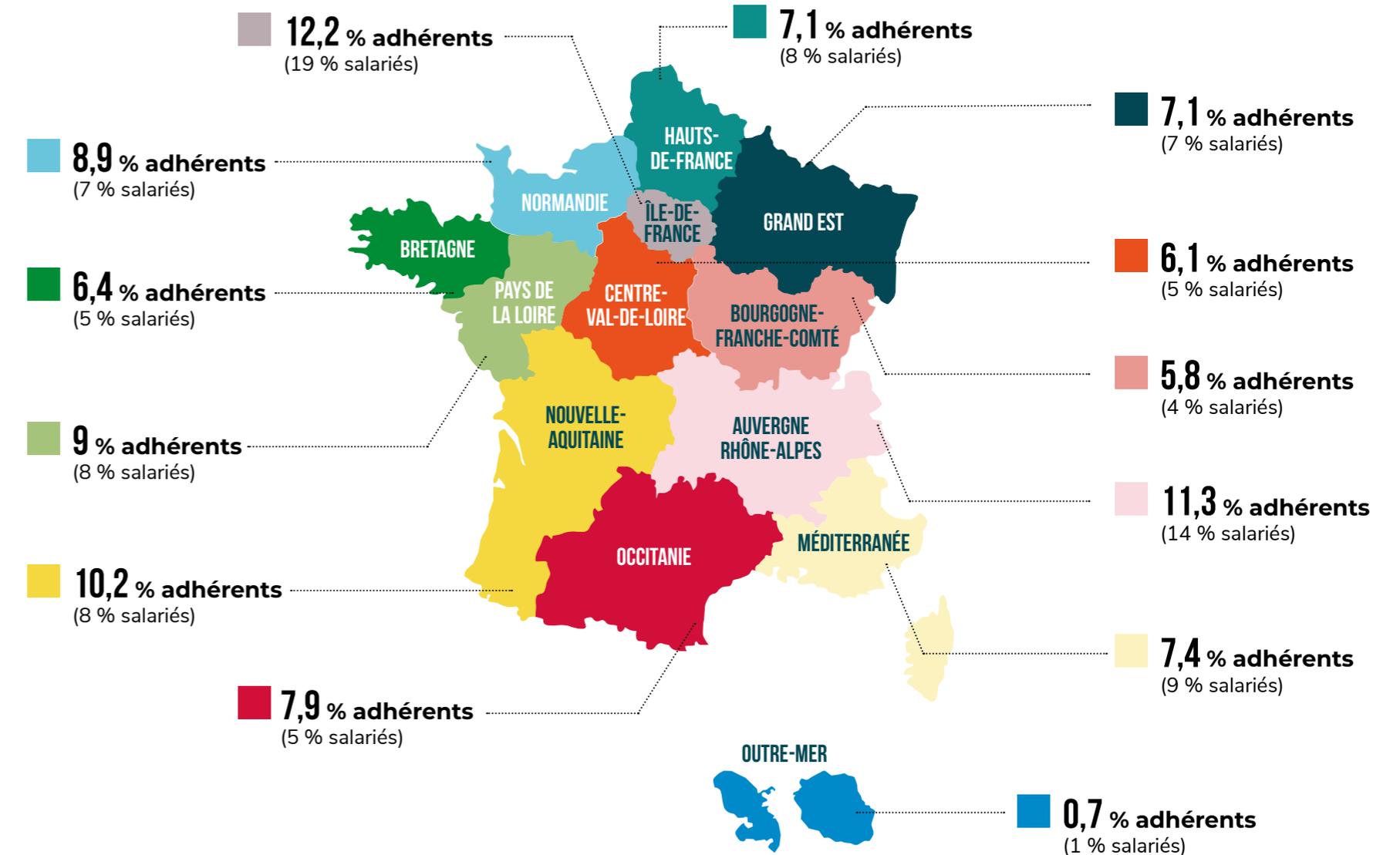
## UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

Le secteur est très largement constitué de petites entreprises. 94 % des entreprises du secteur comptent moins de 10 salariés. Les entreprises adhérentes à l'Unep reflètent cette situation. 74 % des adhérents Unep comptent moins de 10 salariés.

## UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU TERRITOIRE

Les milliers d'entreprises adhérentes à l'Unep sont réparties sur l'ensemble du territoire.

Répartition des adhérents Unep par région en 2020 (et effectif correspondant)



POIDS  
ÉCONOMIQUE



**5,9 MDS €**

L'ENTREPRISE DU PAYSAGE COMPTE  
EN MOYENNE 2,4 SALARIÉS

Elle réalise **200 000 €** de chiffre d'affaires et travaille essentiellement pour des clients privés (45 % de particuliers et 27 % d'entreprises).

PERSONNES  
AU TRAVAIL



**97 300**  
dont 70 300 salariés

L'ENTREPRENEUR DU PAYSAGE

**A 43,5 ANS EN MOYENNE**  
C'est un entrepreneur individuel sans salarié dans 64,5 % des cas.

LE SALARIÉ DU PAYSAGE

**A 34,5 ANS EN MOYENNE**  
Il travaille à temps complet dans 93 % des cas et en CDI à 84,5 %.  
Il a un peu plus de 6 années d'ancienneté et occupe dans plus de 8 cas sur 10 un poste de chantier.

ENTREPRISES



**29 550**  
dont 29 % d'entreprises  
de Services à la Personne (SAP).

**Baromètre du paysage 2020 :  
une croissance en dent de scie,  
et un dynamisme à (re)conforter**

Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires de la filière baisse de 1,5 % - un bilan annuel plutôt positif dans un environnement économique morose mais qui est à nuancer : cette baisse intervient après trois années de croissance soutenue (+15 % entre 2017 et 2018, puis 3,5 % en 2019).

Cette récession contenue cache des disparités importantes entre les différents marchés. Alors que la dynamique de fin d'année est très positive sur le marché des particuliers (+6 % au second semestre), et dans une moindre mesure sur le marché privé collectif (+2,5 % sur la même période), elle est négative sur les marchés publics (-1 % sur le second semestre).

**»** Nous avons prédit cette baisse d'activité du côté des collectivités qui ont été impactées de plein fouet par la crise, mais la baisse constatée au second semestre sur ce marché, alors que les autres segments se sont repris, n'augure rien de bon. » commente Laurent Bizot, Président de l'Unep. « Or il y a urgence à végétaliser les villes pour accompagner la transition écologique, atténuer les effets des phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes et répétés, en soutien à la biodiversité, mais également pour garder les villes attractives et durables. »

Pourtant le secteur continue d'être optimiste et de recruter : sur l'année, on peut estimer à environ 2 400 le nombre d'emplois créés dans le paysage. Pour 2021, 63 % des entreprises concernées par l'emploi salarié envisagent d'embaucher durant le premier semestre, dont 40 % en CDI.

Source : Les chiffres clés 2019 des entreprises du paysage, septembre 2019

Zoom Crise Covid-19

# Comment l'Unep s'est mobilisée

À la stupeur liée à l'annonce gouvernementale d'un confinement pour enrayer la propagation du virus, succède l'action. L'Unep se met en ordre de marche, elle mobilise toutes ses équipes pour soutenir et informer ses adhérents.



## L'Unep en ordre de marche

**Dès le 13 mars 2020, l'Unep a assuré une veille active et a produit en temps réel tous les documents sur les mesures fiscales et sociales, les aides économiques et les conséquences juridiques de la situation.**

### HAUT LES MASQUES !

L'Unep a réussi à identifier par le service achats, des sources d'approvisionnement, avec des délais et des coûts raisonnables, et ce malgré la tension sur ces produits. Une mutualisation des commandes a permis à 400 adhérents de commander plusieurs millions de masques par notre intermédiaire.

### À SITUATION INÉDITE...

Face à une crise totalement imprévisible, l'Unep a su très vite adapter son organisation. Du jour au lendemain, les équipes ont été mises en télétravail. Les pôles technique et social se sont rapprochés d'experts extérieurs spécialisés, en droit social, en assurance, etc. afin de compiler les informations, de les rendre digestes et de les relayer aux adhérents par tous les moyens existants.

Au total, plus de 60 Flash Info spécial Covid ont été envoyés aux adhérents. Un fil d'information en continu a également vu le jour sur le nouveau site Internet de l'Unep. Au plus fort de la crise, en un mois et demi, quatre réunions du bureau national, trois réunions du conseil stratégique et six réunions de la cellule de crise se sont tenues pour décider des actions à mettre en place au niveau de la communication interne et externe, et du lobbying auprès des instances gouvernementales.

Les régions aussi ont réagi avec diligence pour réinventer leur communication et être au plus près de leurs adhérents. Réunions dématérialisées, groupes WhatsApp, espaces de parole sont autant d'initiatives créées pour atténuer l'angoisse des adhérents face à leurs responsabilités et leur solitude.

### ... UNE MOBILISATION SANS FAILLE

La mobilisation a été totale pendant cette période de crise. L'Unep a dû revoir toutes ses priorités et se réorganiser. L'investissement des équipes sur tout le territoire a été plein et entier aux côtés des élus investis à l'Unep et des entreprises. Des milliers d'appels ont été reçus et traités dans des délais courts avec un haut niveau de compétence.



Un Plan de Continuité d'Activité paysage a été réalisé dès le 27 mars ; il a été salué par les ministères et la MSA. Pour accompagner au plus près les adhérents dans leurs démarches administratives, des modèles de courrier ont été mis à leur disposition : activité partielle, force majeure, assurance, surcoûts, garantie de reprise des végétaux, modèles commerciaux pour les clients, ainsi que tous les documents types sociaux.

### Le service de soutien s'adapte

*Afin d'aider nos adhérents à traverser la crise, l'Unep a mis en place des outils de soutien en distanciel.*

#### DES WEBINAIRES

Quatre webinaires liés à la crise Covid ont été animés par une coach/psychologue, avec des thématiques autour de la gestion des émotions, de la solitude du chef d'entreprise face à la situation, de la cohésion des équipes en période de doute et de la confiance pour gagner en sérénité. Trois autres webinaires ont eu lieu sur la mobilité propre, les bonnes pratiques RH Apprentis et le Fascicule 35.

#### UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE DÉDIÉE

Dès le 13 mai, les adhérents ont bénéficié d'un soutien individuel par un coach spécialisé dans l'accompagnement de dirigeant en difficulté. Cette ligne téléphonique a été suspendue en septembre mais le service continue sous une autre forme. Le Réseau d'entraide de l'Unep, qui existe depuis 2019, élargit son champ d'intervention au-delà des accidents graves et mortels en entreprise, pour accompagner le chef d'entreprise du paysage sur tous les types de difficulté.

### Agrica se mobilise

*L'Unep a été à l'initiative d'un dispositif exceptionnel pour soutenir financièrement nos employeurs adhérents, clients d'Agrica.*

L'Unep et les partenaires sociaux ont conclu un accord de prise en charge des compléments de salaire pour les arrêts de travail survenus du 16 mars au 30 avril. L'Unep a obtenu le financement, sans cotisation supplémentaire, des maintiens de salaire pour les salariés du paysage.

Les adhérents ont eu à disposition le détail de leurs droits et obligations et la procédure à suivre. Les employeurs adhérents à Agrica ont pu être remboursés de la prise en charge des délais de carence. 1 551 dossiers ont été traités pour 520 entreprises.



### Les actions d'influence

*L'Unep a constitué une cellule de crise afin de piloter les actions d'influence et de communication aux adhérents.*

#### UNE PRIORITÉ ABSOLUE : LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS ET DES CHEFS D'ENTREPRISE

Lors du premier confinement, toute la profession est durement frappée par la crise. Face aux directives gouvernementales parfois contradictoires, les entreprises du paysage doivent se positionner : faut-il arrêter l'activité ou bien la continuer, dans le respect des règles sanitaires, et ce malgré un matériel de protection qui fait cruellement défaut ?

*« L'ensemble de la filière suivra les directives gouvernementales. Mais pour cela, nous avons désormais besoin de toute urgence de garanties sanitaires, légales et économiques pour débloquer une situation qui ne convient à personne » annonce Laurent Bizot, Président de l'Unep.*

Pendant cette période, le marché des particuliers se maintient, mais la commande publique et les marchés privés sont à l'arrêt. L'Unep mène alors plusieurs actions de front pour clarifier la responsabilité du chef d'entreprise, pour intégrer les questions des surcoûts inhérents à la crise, et pour accélérer avec les filières du bâtiment et des travaux publics la réouverture des chantiers (publics et privés).

#### L'UNEP, ACTEUR DU PLAN DE RELANCE VERT

L'Unep a œuvré très tôt pour mettre en place un cadre favorable à la reprise d'activité post-confinement et faire de la filière un acteur incontournable du plan de relance. Il y a eu de nombreux échanges avec les pouvoirs publics sur les conditions de reprise de l'activité, sur la demande de suspension de la garantie de reprise des végétaux et la révision des coûts dans le cadre de la commande publique.

Des propositions pour un plan de relance favorable à notre filière ont été formulées, au niveau local et national, tant pour une relance verte que sociale : l'apport des entreprises du paysage en matière d'emplois non-délocalisables de préservation de la biodiversité ou encore de lutte contre l'artificialisation des sols est en effet indéniable. En revanche, ce plan nous apparaît comme un rendez-vous manqué en ce qui concerne la végétalisation et la renaturation des espaces urbains. En effet, très peu de mesures permettent aux collectivités de financer leur verdissement, alors que c'est une demande forte de la société civile. L'Unep continue en 2021 ses actions d'influence pour développer des mécanismes de financement.

## Une campagne de communication inédite

**Le confinement a privé beaucoup de Français de contacts avec la nature. L'Unep a communiqué pour capitaliser sur le besoin d'espaces verts des Français et valoriser les activités des entreprises de la filière.**

### UN MOMENT D'ÉVASION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'objectif de communication de l'Unep était de développer la visibilité de la marque Les Entreprises du Paysage. Avant le 11 mai, le film « Un moment d'évasion » a été diffusé sur les réseaux sociaux et YouTube afin d'offrir une parenthèse verte à tous ceux qui n'avaient pas eu la chance d'avoir un jardin. La vidéo a cumulé plus de 542 000 vues.



Retrouvez les vidéos de la campagne TV sur la page Youtube des Entreprises du Paysage

### LE SPONSORING DE L'ÉMISSION LA MAISON FRANCE 5

Du 7 mai au 7 juin, l'Unep a été partenaire de La Maison France 5. Le billboard diffusé en début et en fin d'émission a été vu en moyenne par 800 000 téléspectateurs à chaque émission. Un public cible, amateur de belles demeures, sensible à la décoration et à l'environnement.

### UNE PREMIÈRE : L'UNEP FAIT SA PUB À LA TÉLÉ

Du 5 juin au 18 juin, l'Unep a pris la parole pour la première fois à la TV dans un spot publicitaire, « Les Entreprises du Paysage embellissent et entretiennent tous les jardins ». La publicité est passée 76 fois sur les chaînes de France Télévision (France 2, France 3 et France 5), avant ou après des émissions regardées par nos cibles, et a totalisé 16 millions de vues.



UN MOMENT D'ÉVASION

Film Un moment d'évasion, diffusé par l'Unep sur Internet en mai 2020.

# RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Afin d'inscrire l'attractivité des métiers dans la durée, l'Unep a déployé un dispositif de communication, tant sur le plan digital qu'événementiel.

# 1

---

Actions digitales

+

---

Actions événementielles

+

---

Actions auprès d'un public ciblé

+

---

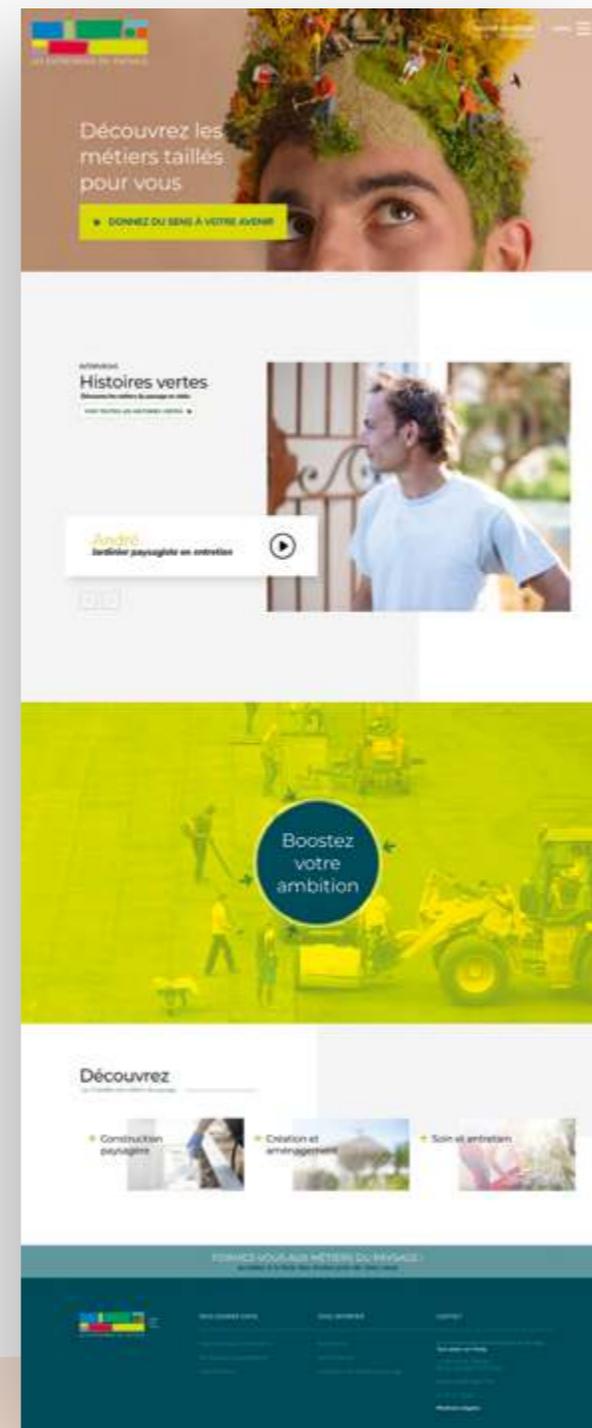
# Valoriser les métiers du paysage sur notre site dédié

**L'expérience utilisateur du site Internet permet de répondre aux questions des jeunes sur leurs perspectives d'orientation et donne facilement accès à des informations sur les métiers du paysage et les formations qui y mènent.**

[www.lesmetiersdupaysage.fr](http://www.lesmetiersdupaysage.fr)

## UN SITE QUI RENCONTRE BIEN SON PUBLIC

Ce site conçu avec une version mobile optimisée a su conquérir son audience. Quatorze métiers y sont présentés, répartis selon trois catégories professionnelles : création et aménagement, soin et entretien, construction paysagère. Les contenus texte et vidéo mettent en avant les parcours des salariés d'entreprises du paysage. Le site dispose d'un outil de recherche pour trouver l'établissement de formation adapté au niveau d'étude, dans une zone géographique donnée.



## ACTIONS DIGITALES

### AJOUT DE CONTENUS ET DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

En 2020, un quiz a été intégré au site : « Découvrez les métiers taillés pour vous ». Ce test de personnalité permet d'orienter vers un métier du paysage en fonction des aptitudes et comportements de la personne qui fait le test.

Trois nouvelles interviews de femmes salariées ou dirigeantes d'entreprises du paysage ont été ajoutées. En parallèle, deux vidéos en réalité virtuelle supplémentaires permettent de se plonger de manière immersive dans le quotidien d'un conducteur de travaux et d'un paysagiste d'intérieur.

Enfin, le moteur de recherche d'une école permet désormais à l'internaute de se géolocaliser et de trouver plus facilement un établissement sur une carte.

# Activer des campagnes webmarketing

**Cette année, le dispositif de communication lié à l'attractivité des métiers a été complété par des campagnes digitales auprès des jeunes, des femmes et des adultes en reconversion.**



## LES NOUVEAUX VISAGES DU PAYSAGE

Voici une campagne qui met en avant la créativité de nos métiers et qui donne à rêver d'une profession en pleine nature. À travers ces visuels inspirants, notre objectif est de donner envie aux jeunes et aux personnes en reconversion de se former aux métiers du paysage pour être en phase avec leurs aspirations.

Avec la collaboration de l'artiste Pascal Colrat, ces nouveaux visages du paysage invitent à imaginer le futur des espaces verts et à s'impliquer davantage dans cette transformation. Cette campagne s'inscrit dans la valorisation du secteur et de ses entreprises, comme porteurs d'opportunités professionnelles dans des métiers d'avenir.



## VIDÉOS DÉCALÉES

Des vidéos courtes ou au format story participent à un plan ambitieux de campagnes webmarketing sur les réseaux sociaux. Elles sont destinées à un jeune public en plein questionnement d'orientation ou à des adultes en reconversion. Elles interrogent sur les talents (créatif, ordonné, etc.) et comment ces qualités peuvent être exprimées ou bien prendre tout leur sens dans les métiers du paysage. Ces vidéos ont été vues plus 300 000 fois.



# Le salon de l'agriculture

**L'Unep s'est associée à l'interprofession Val'hor pour animer un espace de 350 m<sup>2</sup> sur le salon de l'agriculture en collaboration avec la Fédération des fleuristes.**



## DES ANIMATIONS POUR VALORISER LES MÉTIERS DU PAYSAGE

Le stand, dénommé « Les supers métiers du végétal » a accueilli le public du lundi 24 février au samedi 29 février (fermeture prématurée le dimanche). L'objectif de l'Unep était de présenter et de valoriser les métiers du paysage, dans le cadre de la thématique du salon : « L'agriculture vous tend les bras ».

Les animations sur le stand ont attiré de nombreux visiteurs : 880 participants aux jeux de reconnaissance de paillage et des végétaux ; plus de 210 quizz réalisés en 4 jours et un fort intérêt pour les casques en réalité virtuelle qui permettent une découverte des métiers en immersion.

Le bilan est très positif : les équipes Unep se sont toutes mobilisées pour préparer et animer ce stand durant le salon, l'engouement des écoles a été réel avec une vingtaine d'étudiants dynamiques à nos côtés pour présenter nos métiers, et le public était au rendez-vous, en témoignant un vif intérêt pour notre profession.

## FINALE RÉGIONALE IDF DES WORLDSKILLS

La finale régionale des WorldSkills des métiers Île-de-France s'est déroulée pendant le salon de l'agriculture, les vendredi et samedi, avec une remise des prix anticipée le samedi soir. Les visiteurs ont pu voir les jeunes en pleine action et ils ont été invités à choisir leur jardin préféré parmi les quatre en compétition.



# Participation à l'Aventure du Vivant

**L'Aventure du Vivant, c'est un projet qui démarre sur Internet et devient réalité avec un bus itinérant qui sillonne la France à la rencontre des jeunes.**

Afin de poursuivre la communication du site « L'Aventure du Vivant », le ministère de l'Agriculture a décidé d'aller à la rencontre des collégiens d'établissements généraux pour présenter les métiers et les formations en agriculture, à travers différentes animations qui ont lieu dans un bus. Ces différentes animations sont assurées par des enseignants et des médiateurs. Ce projet est une belle vitrine de l'enseignement agricole et paysager. L'Unep y a été associée dès le démarrage et bénéficie d'une belle visibilité : les métiers du paysage ouvrent d'autres perspectives dans le milieu agricole et permettent aux jeunes de se projeter plus facilement dans ces métiers porteurs de sens.

## L'Aventure du Vivant en 2020 a demandé beaucoup de souplesse et d'adaptation

« Avec le pôle communication DGER, l'ANEFA et l'APRODEMA, l'Unep est intégrée au COPIL de l'Aventure du Vivant depuis 2019. Le salon de l'agriculture 2020 a été l'occasion de lancer le Tour : 7 000 visiteurs du salon ont participé à l'expérience immersive au sein du bus pour découvrir la diversité des formations agricoles. La tournée a été compromise par les confinements mais reprendra dès que possible pour être au plus près des territoires. L'idée est d'embarquer l'enseignement agricole privé et public pour casser les stéréotypes liés aux métiers de l'agriculture. Dans le bus, un espace numérique et un espace d'échange permettent aux élèves de classe de se familiariser avec les métiers pendant 1h30 de visite. Pôle Emploi nous a contactés pour faire partie de l'Aventure et envoyer des profils en reconversion. »

Florence Correa,  
Cheffe du pôle communication, ministère de l'Agriculture.



# WorldSkills

**L'Unep participe à l'organisation de la Compétition des métiers WorldSkills – anciennement appelée Olympiades des métiers – depuis de nombreuses années.**

## UNE FORMIDABLE VITRINE DE LA VALORISATION DES MÉTIERS

L'aventure débute par des sélections régionales. Organisées dans les treize régions de France métropolitaine, en partenariat avec les délégations régionales de l'Unep, les épreuves ont permis de sélectionner les meilleurs talents de chaque région. Ces derniers se sont ensuite réunis en octobre à Paris lors d'un séminaire de préparation aux phases de qualification des Finales Nationales.

460 jeunes jardiniers-paysagistes se sont inscrits aux sélections régionales, faisant du métier l'un des plus représentés parmi les 60 de la Compétition WorldSkills. Plus de 100 entrepreneurs du paysage et formateurs se sont mobilisés bénévolement dans toute la France pour l'organisation des épreuves. 26 champions régionaux ont été sélectionnés pour les phases de qualification aux Finales Nationales qui auront lieu dans les prochains mois.

**WorldSkills : nous sommes prêts pour l'après !**

2020 a été une année pleine de rebondissements pour l'organisation de la compétition des Métiers WorldSkills... Les Finales Nationales, nous les avons remaniées et imaginées maintes et maintes fois avec les équipes, et puis le contexte en a décidé autrement ! Nous avons profité de ce report pour consolider les bases de notre structure française : nos équipes se sont étoffées, professionnalisées. 40 collaborateurs, répartis entre Lyon et Paris, s'impliquent dans une production de contenus herculéenne pour accompagner notre réseau de décideurs et d'acteurs dans leurs prises de décision. Nous sommes prêts pour les grandes rencontres qui nous attendent : les Finales Nationales à Lyon qui intégreront dès cette 46<sup>ème</sup> édition un parcours de très haute performance pour se démarquer lors des Finales Mondiales WorldSkills à Shanghai et bien sûr pour les 47<sup>ème</sup> Finales Mondiales WorldSkills à Lyon en 2024. Quant à notre partenariat avec l'Unep, nous y sommes très attachés, car ensemble, nous avons le sentiment de construire et d'avancer, dans une synergie très positive. »

Armel Le Compagnon,  
Président de WorldSkills France



# Insertion professionnelle de réfugiés

**L'Unep a initié un dispositif unique de professionnalisation d'un public de réfugiés ou bénéficiaires d'une protection subsidiaire au sein de la filière paysage.**

## UNE EXPÉRIENCE EN ÎLE-DE-FRANCE...

La commission Emploi Formation de l'Unep a initié ce dispositif pour développer l'attractivité des métiers. Le projet a réuni la délégation Île-de-France de l'Unep et la fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France. Deux réunions ont eu lieu en fin d'année avec une vingtaine de personnes, afin de présenter le métier d'ouvrier paysagiste et d'insister sur les opportunités professionnelles de la filière paysage.

## ... POUR UN DÉPLOIEMENT NATIONAL

Ces rencontres ont permis d'identifier les barrières et d'initier une trame pédagogique de suivi afin de pouvoir étendre ce dispositif à d'autres régions.

Ce projet met en lumière une collaboration multi-partenaire pour accroître la visibilité des entreprises du paysage. Il présente le secteur comme un acteur clé dans l'inclusion des personnes réfugiées et contribue à faire connaître les métiers du paysage à des organisations qui participent à leur insertion dans le monde du travail.



# Kit pédagogique destiné aux enseignants

## OBJECTIF : DÉMONTER LES IDÉES REÇUES

Un nouveau kit pédagogique permet aux enseignants, aux conseillers d'orientation et aux professionnels du paysage qui interviennent dans les écoles ou au sein des établissements de formation aux métiers du paysage de disposer de ressources numériques pour préparer leur intervention.

Organisé autour de trois idées reçues, et valorisant largement les témoignages de salariés, il permet d'initier le dialogue avec les jeunes pour leur montrer tout le potentiel de la filière du paysage comme porteuse de sens.

# FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Par ses actions digitales et sur le terrain, l'Unep incite au partage des bonnes pratiques et favorise la fidélisation des collaborateurs au sein des entreprises du paysage.

---

Développement des compétences RH

+

---

Favoriser l'innovation

+

---

Des référentiels pour monter en compétence

+

---

## Maître d'apprentissage : bonnes pratiques

*Afin d'outiller les maîtres d'apprentissage avec un guide et des bonnes pratiques, notamment sur la définition de leur mission et de leur fonction, l'Unep a créé deux outils indispensables.*

### ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE, ÇA S'APPREND

D'abord, un guide du maître de l'apprentissage qui rappelle s'il en est que l'apprentissage est une voie royale pour recruter. Un bon apprenti est précieux ! Cependant, être un bon maître d'apprentissage est de plus en plus difficile car les jeunes sont devenus plus exigeants. Ce guide pratique donne des conseils et des fiches pratiques, à la fois pour le suivi de l'apprenti, mais aussi pour le maître d'apprentissage lui-même.



### WEBINAIRE RH, FOCUS APPRENTIS

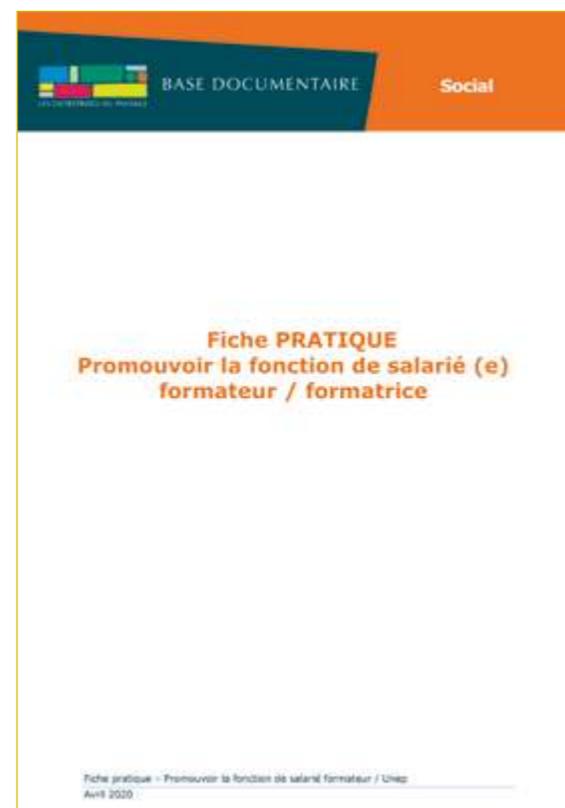
Un webinaire vient compléter les autres outils déjà accessibles en ligne pour améliorer ses bonnes pratiques RH (capsules vidéo disponibles depuis 2019). Ce webinaire, centré sur les apprentis (des salariés pas tout à fait comme les autres), aborde leur accueil, leur intégration et surtout les nouvelles recettes pour les manager.

## Amener les salariés seniors à devenir formateurs

**Il s'agit à la fois de promouvoir la mission de formateur en interne d'un salarié en poste et d'inciter les employeurs à valoriser les salariés en poste, de les fidéliser, de développer leur savoir-faire technique et leur savoir-être.**

Pour ce faire, l'Unep a édité un guide des bonnes pratiques et un modèle de CV « Salarié formateur ». Une fiche pédagogique « Promouvoir la fonction de salarié formateur » est également téléchargeable sur notre site Internet.

Par cette initiative, nous voulons engager les employeurs dans une démarche de partage de connaissances en interne et les impliquer pour que leurs propres salariés seniors transfèrent leurs compétences auprès des jeunes collègues.



## Développer l'offre de formations

**Avec la crise, l'Unep a dû se réinventer sur certains de ses processus, notamment les formations proposées par les Services +.**

La crise sanitaire couplée au confinement de mars dernier a amené l'Unep à repenser les formations Services +. Une nouvelle offre de formations à distance a ainsi pu être proposée dans un laps de temps très court. Les formations suivantes ont été données en distanciel dès le mois de mars :

1. Dématérialisation des appels d'offres
2. Transmission d'entreprise
3. Génie écologique
4. Mémoire technique
5. Réussir son mémoire technique
6. Rendre plus attractif le contenu de son mémoire technique
7. Appliquer la sécurité au travail

Cette nouvelle offre de formations en distanciel est aujourd'hui pratiquement la règle, puisque 80 % des formations sont aujourd'hui concernées.

## Club partage d'expériences

**Ce club, lancé en 2019, propose aux adhérents de différentes régions de se constituer en groupe de quatre personnes et de se retrouver pour partager leurs expériences.**

L'Unep met en contact les volontaires et crée les groupes avec des tailles similaires d'entreprises qui ne présentent pas de risques concurrentiels. L'expérience du Club s'étale sur deux ans avec quatre rencontres sur deux jours, le vendredi et le samedi.

Au sein de ces groupes, on échange sur des thématiques spécifiques, déterminées en amont : choix de matériel pour gagner en productivité et améliorer le confort de certaines tâches, développement commercial, difficultés liées au recrutement, organisation de l'entreprise pour optimiser les chantiers, les nouvelles activités à développer pour pérenniser son entreprise. Au-delà du partage des bonnes pratiques, ces rencontres sont aussi des grands moments de convivialité qui dépassent souvent le cadre professionnel.

Le club en chiffres :

=> En 2019 : 50 adhérents volontaires, 11 groupes

=> En 2020 : 70 adhérents volontaires, 14 groupes

## Club RH

**Le 17 juin 2020, le Club RH a rassemblé 39 personnes lors d'une visioconférence.**

L'objectif du Club RH est de rassembler les DRH des plus grandes entreprises du paysage afin d'échanger sur des problématiques communes. En cette fin de premier semestre 2020, les sujets abordés se sont concentrés sur la présentation du plan stratégique de l'Unep par notre Président, Laurent Bizot, sur la gestion de la crise Covid, sur la formation professionnelle et enfin, sur la révision de la convention collective, avec notamment l'intégration de l'avenant n°24 relatif aux petits déplacements.

## Fiches clients

Cette année, la fiche « Les Adventices » vient compléter la collection de fiches clients. Celle sur « Le Jardin écologique » a été mise à jour pour mieux refléter les tendances et les transformations.

Ces fiches à remettre aux clients à l'issue de chantiers apportent des informations utiles sur l'entretien et l'évolution de la création paysagère. En outre, elles sont gages de la qualité du travail réalisé et du professionnalisme des entreprises.



## Révision CQP & CS

### LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Deux Certificats de Qualification Professionnelle ont été révisés et sont soumis à validation de la branche :

- CQP en aménagement et entretien d'espaces végétalisés
- CQP ouvrier en construction d'ouvrages paysagers

Une phase de déploiement est prévue pour ces deux CQP, avec des appels d'offres en région afin de trouver les centres de formations qui vont dispenser ces certificats.

Le but de cette révision est de constituer des blocs de compétences, afin de permettre aux apprenants de suivre ces formations par étape et de répondre aux exigences de France Compétences, l'instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

### LES CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION

La DGER a fait participer l'Unep lors de la révision des Certificats de Spécialisation. En effet, l'Unep a un rôle consultatif concernant l'élaboration ou les révisions de diplômes comme le Certificat de Spécialisation. Voici ceux qui ont fait l'objet d'une révision :

- Construction paysagère
- Sols sportifs engazonnés
- Arrosage automatique

Le BTS Aménagements Paysagers a également été révisé.

## Actions école-entreprise

**Le principe est simple : une entreprise du paysage adhérente à l'Unep réalise un chantier avec la force de travail de jeunes en formation.**

Le but de ces chantiers est d'allier le monde professionnel au monde étudiant dans une situation extrêmement concrète de mise en application des connaissances acquises.

Cette année, deux chantiers ont été réalisés : le jardin transposable en lien avec le partenariat historique de l'Unep et du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, et un chantier-école en Normandie, à St-Pair-sur-Mer, avec la construction paysagère d'une clôture en béton et grillage.



# Exosquelettes Décarbonation Digitalisation

*La commission Innovation de l'Unep a entrepris plusieurs actions afin d'accompagner les entreprises du paysage dans le développement des énergies vertes, l'amélioration des conditions de travail ou encore la transformation digitale.*



## EXOSQUELETES

Le travail initié en 2018 s'est poursuivi avec la rédaction d'une synthèse réalisée sur l'expérimentation d'exosquelettes dans les métiers du paysage. Associés à la réduction de la charge physique et des troubles musculo-squelettiques, les exosquelettes font naître un espoir légitime d'amélioration des conditions de travail (taille de haie, port de dalles, etc.).



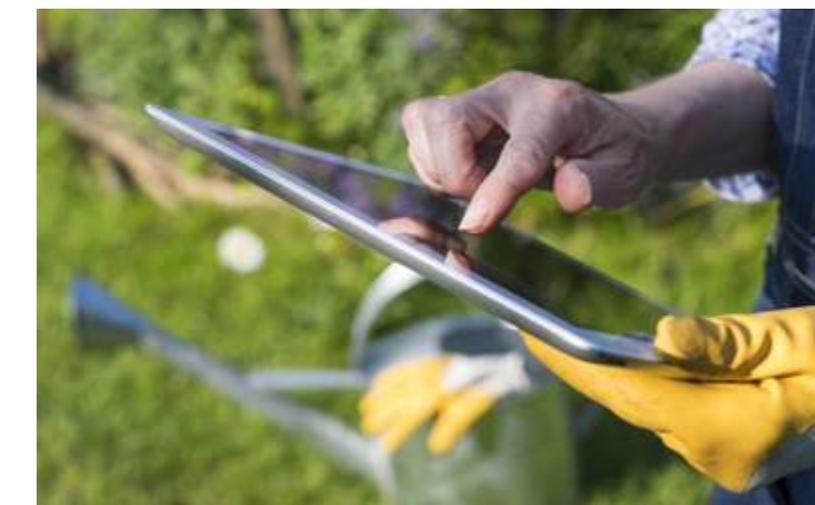
## DÉCARBONATION

Ce sujet phare de la transition écologique, cher à notre Président Laurent Bizot, a pris de l'ampleur cette année. L'Unep a organisé des premiers tests sur les dispositifs innovants tels que des tondeuses, pelles et chargeuses compactes électriques. La commission Innovation et le service Achats travaillent en collaboration pour compléter le catalogue de matériels et de véhicules électriques.

## FAVORISER L'INNOVATION

### DIGITALISATION

Notre volonté est de faire connaître à nos adhérents les solutions et les enjeux pour digitaliser et améliorer le pilotage de leurs entreprises : retours chantiers, commandes d'arrosage et d'engins de chantier, logiciels de management des équipes, applications mobiles de gestion de chantier.



# Génie écologique : une activité d'avenir

**Les entreprises de génie écologique adhérentes à l'Unep mènent plusieurs actions afin de faire reconnaître leurs spécificités.**

## GUIDE DE RECOMMANDATION CCTP

L'Unep a initié une démarche propre aux aménagements et aux travaux de génie écologique afin de formaliser un guide pour la commande publique. Derrière cette démarche, il y a l'ambition d'associer la maîtrise d'ouvrage et la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition écologique, sur le même modèle que le Fascicule 35. Ce guide va permettre de déterminer qui fait quoi et qui est responsable de quoi sur un chantier de génie écologique.

Un groupe pluri-acteurs s'est saisi du sujet, à l'initiative du GTM Génie écologique de l'Unep, en partenariat avec l'UPGE (Union professionnelle du génie écologique) et sous l'égide de l'A-IGÉco (les Acteurs de l'ingénierie et du génie écologiques).



## ÉTUDE DE MARCHÉ

L'Unep a réalisé une étude sur l'évolution du marché public de génie écologique. Il s'agit d'une part de quantifier l'essor du marché de GE auprès des donneurs d'ordres et des paysagistes ; d'autre part de montrer que les entreprises du paysage sont les plus qualifiées pour mener ces chantiers et qu'elles doivent s'y positionner.

C'est un marché en pleine croissance dont les principaux prescripteurs sont les EPCI et les communes. Et dont les principaux attributaires en volume et en valeur sont les entreprises du paysage pour leur connaissance des végétaux et leurs compétences en renaturation.

## FAVORISER L'INNOVATION

**Génie écologique : des projets exemplaires qui changent la donne**

« L'A-IGÉco est l'association fédérative des acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologiques. En tant que membre fondateur, l'Unep est très impliquée au sein de l'association. La rédaction du cahier des clauses techniques fait d'ailleurs partie des projets initiés par l'Unep. Le 8 octobre 2020, lors des Assises Nationales de la Biodiversité à Massy, s'est tenue la troisième édition du Prix national du Génie écologique. L'objectif de ce Prix est de valoriser des projets de génie écologique exemplaires, par leur conception, par les techniques employées ou par leur intégration au contexte socio-économique local. Ce Prix récompense l'ensemble des acteurs porteurs ou réalisateurs de ces projets : maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, organismes de recherche, associations... »

Sébastien Gallet, Président de l'A-IGÉco et maître de conférences, Université de Bretagne Occidentale

## Élagage : à la pointe des nouveautés

*Ce métier du paysage requiert technicité et rigueur. Il évolue en fonction des innovations, des formations et des échanges de bonnes pratiques entre élagueurs aguerris.*

### JOURNÉE DE L'ARBRE

Cet événement annuel, organisé par le GTM Élagage de l'Unep, permet de regrouper et d'échanger avec les acteurs de l'élagage en région. L'édition 2020 a rassemblé plus de 70 participants à Nantes. Les sujets abordés pendant cette journée ont été les risques biologiques auxquels peuvent être exposés les opérateurs (CCMSA), le nouveau barème de l'évaluation de la valeur des Arbres (P&C), la présentation du patrimoine arboré de la ville (ville et métropole) et la gestion des arbres face au vent (expert arboricole).



## FAVORISER L'INNOVATION



### FORMATION GRIMPEUR SAUVETEUR

Ce projet tripartite entre l'Unep, la SFA et la MSA a pour but de créer un référentiel homogène afin de répondre à l'obligation de formation au secours aérien pour exercer le métier d'élagueur : un élagueur doit être en capacité de secourir un collègue blessé, quel que soit son niveau de formation ou son matériel. Depuis la fin d'année 2019, on compte une trentaine de formateurs habilités.

## Règles professionnelles

***C'est l'aboutissement d'un projet emblématique dont la première esquisse remonte à dix ans.***

### LA FINALISATION D'UN PROJET DÉCENNAL

Les règles professionnelles sont finalisées avec un objectif clair : retranscrire les savoir-faire des entreprises du paysage.

Au total, 35 règles professionnelles différentes ont été élaborées réparties en cinq axes (Plantes, Constructions paysagères, Végétalisation du bâtiment, Zones naturelles, Sols sportifs). 400 bénévoles ont été mobilisés pour parachever la rédaction de ces règles.

À ce jour, on comptabilise 700 abonnements à la collection complète en papier et 5 000 règles en papier commandées à l'unité. Sur le site de l'Unep, plus de 1 000 téléchargements annuels sont enregistrés, ce qui fait des règles professionnelles l'une des pages les plus consultées du site.

### LES ACTIONS ENGAGÉES EN 2020

Le 35<sup>ème</sup> et dernier volet des règles professionnelles du paysage est paru en septembre sur la gestion des eaux pluviales. Par ailleurs, les 35 règles ont été offertes à chaque établissement public de formation initiale en Paysage.

En fin d'année, l'Unep a lancé le chantier de révision des règles, en commençant par les plus anciennes qui relèvent du cœur de métier. Ce projet démarrera en 2021.

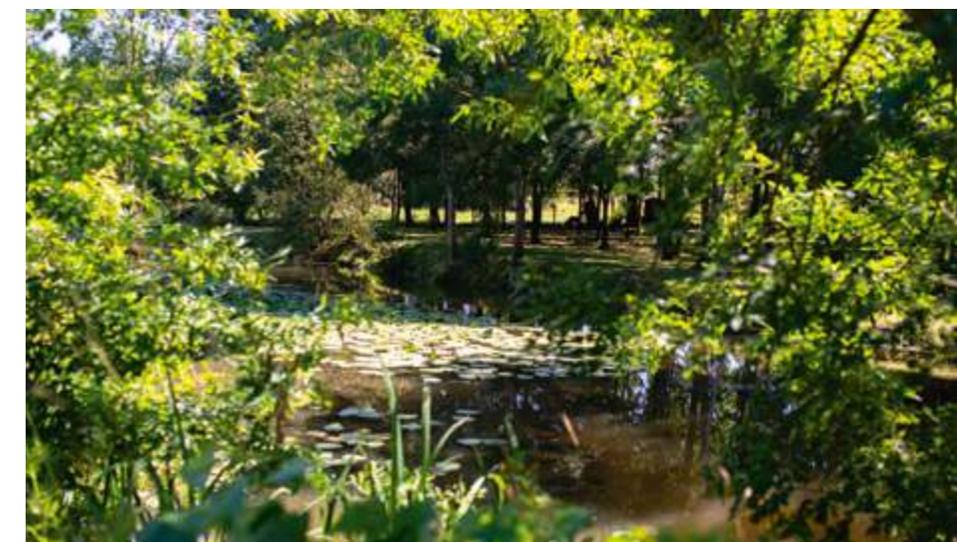


## Label génie écologique

***L'Unep, grâce à son expertise dans les métiers du génie écologique, accompagne QualiPaysage à la création d'un signe de qualité dédié aux travaux de GE.***

Le rôle de l'Unep a été de s'assurer que ce référentiel soit en adéquation avec les activités et la réalité de terrain des entreprises de génie écologique.

L'enjeu de ce Label est de faire reconnaître les compétences des entreprises de génie écologique. La qualification est finalisée et le Label est en cours de construction.



# DES AVANCÉES SOCIALES MAJEURES

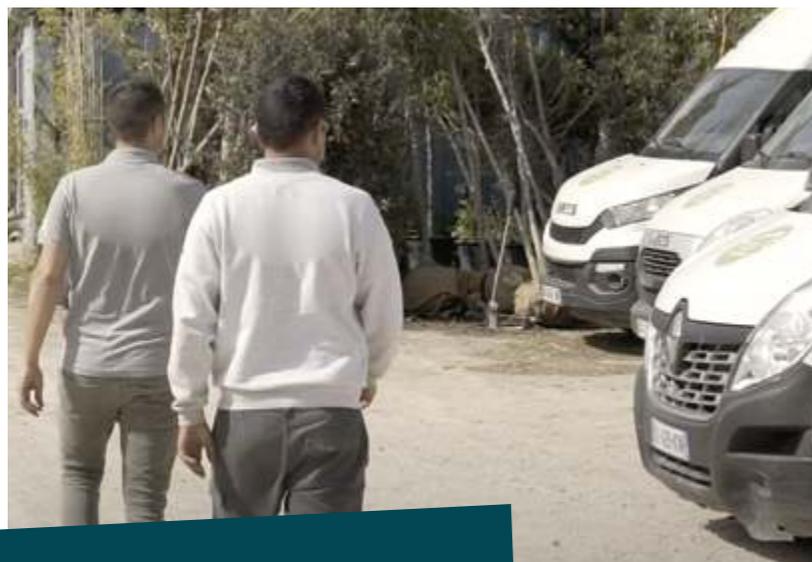
Les considérations sociales pour la valorisation, la protection et le respect des personnes qui travaillent pour les entreprises du paysage est au cœur des engagements de l'Unep.

## Petits déplacements

**L'année 2020 marque la mise en œuvre juridique et pratique de l'accord sur les petits déplacements dans les entreprises employeuses.**

L'avenant n°24 sur l'indemnisation des petits déplacements a été signé en 2019 et est entré en application au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cet accord révisé la convention collective sur un sujet qui concerne toutes les entreprises du paysage qui emploient au moins un salarié. Chaque entreprise du paysage doit préciser son organisation interne sur les petits déplacements : le salarié doit-il ou non passer au dépôt, au siège ou à l'agence avant d'aller sur le chantier ?

Un acte juridique spécifique doit désormais être signé dans chaque entreprise entre l'employeur et la collectivité des salariés. Cet acte est indispensable pour que l'entreprise puisse bénéficier des exonérations de charges sociales liées aux indemnités de petits déplacements (barème MSA). L'Unep a informé et outillé les dirigeants avec des modèles d'accords possibles en fonction de la taille de l'entreprise.



## AGRICA/MSA

**Un nouvel accord prévoyance santé pour les ouvriers et employés du paysage est entré en application au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Agrica a été renouvelé à la suite d'un appel d'offres auprès de différents organismes. Ce nouvel accord, ainsi que celui des Tam Cadres a été mis en conformité avec le 100 % santé au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La complémentaire santé des TAM cadres est à nouveau gérée par les caisses locales de MSA.

L'avancée majeure de 2020 est la mise en place d'une plateforme téléphonique dédiée au Paysage, aussi bien pour les entreprises que pour les salariés du paysage (cadres et non cadres). De janvier à octobre 2020, plus de 38 400 appels ont été reçus sur la plateforme, avec un taux moyen de décroché de 96 %.



**Agrica, une confiance renouvelée et des évolutions majeures**

« Au terme d'une procédure d'appel d'offres lancée début 2019, le Groupe Agrica a été reconduit pour les cinq prochaines années, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les partenaires sociaux du paysage avec l'Unep ont recommandé Agrica pour la mise en place d'un nouvel accord prévoyance. Chez Agrica, nous nous réjouissons de la continuité de service, d'autant plus que cette confiance renouvelée a donné naissance à des évolutions majeures : amélioration de la prise en charge santé, mise en conformité avec le contrat responsable et création d'une plateforme téléphonique dédiée à la profession, pour les employeurs et les salariés, cadres ou non cadres. L'Unep a également confié à Agrica Épargne la gestion d'une offre dédiée en épargne salariale, avec cinq dispositifs au choix de l'entreprise adhérente Unep : deux plans d'épargne et trois outils de rémunérations complémentaires (participation, intéressement, abondement). »

Jérôme de FRANCE,  
Responsable Accords Collectifs,  
Direction des Assurances de Personnes,  
Groupe AGRICA

# Évolution de la convention collective

## *Le toilettage de la convention collective, une nécessité !*

L'avenant n°27 signé en novembre 2019 est désormais applicable depuis juillet 2020. Il contient plusieurs modifications, dont la mise en conformité avec les dernières évolutions du Code du travail et les ordonnances Macron (CSE, indemnités de licenciement, ...).

On retiendra également l'introduction des dispositions sur la durée du travail qui figuraient jusqu'ici dans l'accord de 1981 en agriculture. Cette intégration permet de disposer d'une convention collective à jour, complète et didactique.

# Lutte contre le travail illégal

## *L'Unep est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre le travail illégal.*



## CONVENTIONS DANS LES RÉGIONS

L'Unep est signataire de la convention nationale de lutte contre le travail illégal en agriculture. Il s'agit d'une convention triennale 2019-2021, déclinée à chacune des directions régionales qui possèdent désormais leur propre convention régionale. Des plaquettes sont diffusées dans les régions, en lien avec les Direccte et les caisses de MSA. L'objectif est d'identifier les situations de travail illégal, de rappeler les sanctions juridiques et les risques pour la santé, et de mettre en œuvre des actions coordonnées afin de prévenir et combattre ce travail illégal.

## CARTE PROFESSIONNELLE

Le projet de carte d'identification professionnelle pour les paysagistes se poursuit avec la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, la Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires, les ministères de l'Agriculture et du Travail. Nos discussions nous permettent d'envisager une expérimentation pour la branche du paysage et des travaux agricoles, ruraux et forestiers. Cette carte permettra aux professionnels du paysage de justifier de la régularité de leur situation sociale, afin de lutter contre le travail illégal ou la concurrence déloyale.

# VALORISER LES ENTREPRISES/ DÉVELOPPER LES MARCHÉS

L'Unep soutient la vitalité des marchés publics et privés, collectifs et particuliers afin de répondre aux attentes sociétales pour plus de vert.

---

Des référentiels nouveaux et stratégiques pour le paysage

+

---

L'Unep communique

+

---

L'Unep s'engage pour l'environnement

+

---

# Observatoire des villes vertes

**L'objectif de cet Observatoire est vertueux : identifier et mettre en avant les bonnes initiatives menées par les villes dans le but d'inspirer et d'ouvrir l'horizon des possibles.**

## 2020, ANNÉE ÉLECTIVE

Depuis 2014, l'Observatoire des villes vertes, porté conjointement par l'Unep et Hortis – les responsables d'espaces nature en ville – étudie la politique de végétalisation urbaine de villes exemplaires pour identifier et diffuser les bonnes idées auprès des autres. Durant cette année électorale, trois actions ont été menées pour valoriser l'ensemble des initiatives portées par les villes en matière de végétalisation.



La troisième édition du Palmarès des villes vertes a eu lieu ; les villes les plus vertes attendaient avec impatience les résultats !

Un sondage Yougov a également été réalisé à la sortie du confinement, afin de mesurer l'impact de la période sur les Français, et comment le végétal leur a manqué. Ce sondage montre que l'importance accordée aux espaces verts par les politiques municipales doit répondre à une attente qui dépasse les générations. L'étude révèle également les bienfaits liés aux espaces verts qui ont le plus manqué aux Français durant le confinement. Les bénéfices d'ordre esthétique, psychologique et social arrivent en tête, avant les usages sportifs ou familiaux. Les résultats de l'étude ont été publiés deux semaines avant le second tour de l'élection. Parmi les 30 articles presse qui relatent ces résultats, on trouve les sites Internet Le Monde et Le Point.

Par ailleurs, une nouvelle étude est en cours afin d'identifier les actions menées par des villes pour répondre aux enjeux de désartificialisation des sols.



## LE PALMARÈS 2020

Angers, Nantes et Metz sont les villes qui arrivent en tête du classement, grâce à un patrimoine vert important et à un volontarisme politique fort. Elles sont suivies par Amiens et Lyon. Cette troisième édition révèle que la préservation du patrimoine végétal urbain et son développement ont accédé au rang de priorités politiques pour la plupart des grandes villes du pays.

Le Palmarès a généré plus de 220 retombées presse depuis le mois de février malgré la crise, soit un article par jour en moyenne.

**Insuffler et guider la transition verte des villes**

« L'emprise des enjeux climatiques dans l'actualité et l'approche des élections municipales ont accéléré une prise de conscience des élus locaux : celle que le végétal est une solution viable et accessible pour rendre la ville plus agréable et plus forte. Espérons qu'il s'agisse du prélude à des actions fortes et engagées. La végétalisation des grandes et moyennes villes de France est devenue un enjeu économique, sanitaire et sociétal crucial pour nos territoires ! »

Pascal Goubier,  
Président d'Hortis, co-Président de l'Observatoire

# Fascicule 35

**Une refonte du Fascicule 35 était nécessaire pour intégrer les nouveaux défis de l'environnement (respect de la biodiversité, durabilité des ouvrages) et de la société (amélioration du cadre de vie, prise en compte de la santé et du lien social).**

## UN TRAVAIL CONCERTÉ...

Tous les acteurs du paysage se sont mobilisés depuis plus de deux ans, pour réécrire ce référentiel devenu obsolète. En effet, la dernière version du Fascicule 35 datait de 1999 ! Ce nouvel outil constitue une réponse opérationnelle à des enjeux et à une ambition politiques et écologiques élevés. Le cadre qu'il propose et ses prescriptions sont garants de la durabilité et de la pérennité des aménagements paysagers. Ainsi, toutes les parties prenantes du paysage sont invitées à s'approprier ce Fascicule 35, pour contribuer à rendre plus vertueux encore les aménagements paysagers, et à leur donner un rôle clé dans la préservation de la biodiversité, dans la lutte contre les points chauds, dans l'objectif de zéro artificialisation des sols.



## ... POUR UNE SIGNATURE EN 2021

Le cahier des clauses techniques générales (CCTG) de travaux de génie civil permet d'imposer des dispositions techniques à toutes les prestations d'une même nature. Il est divisé en fascicules, chacun applicable à une prestation particulière. Le Fascicule 35 est spécifique aux aménagements paysagers et aux aires de sports et de loisirs de plein air, apportant ainsi un référentiel commun à toute une filière.

En attendant sa parution au Journal Officiel, toute la filière s'est réunie, le vendredi 20 novembre, à l'occasion d'une table-ronde présentant ce nouveau Fascicule 35, ses enjeux et ses avantages. Dès sa parution, un important plan de communication commun avec tous les acteurs sera déployé pour une diffusion et une appropriation à grande échelle.

**DES RÉFÉRENTIELS NOUVEAUX ET STRATÉGIQUES POUR LE PAYSAGE**

**Un référentiel pour pérenniser les projets végétalisés**

*« Le but de notre démarche est d'arriver à hisser le Fascicule 35 à hauteur des ambitions du ministère de la Transition écologique en réinterrogeant les pratiques professionnelles de la filière du paysage, tout comme celles de la commande publique, tant au niveau des commanditaires que des prestataires. Sur un plan plus personnel, j'ai trouvé dans ce groupe de travail de l'Unep une qualité d'attention et une ambition remarquable, avec une grande ouverture d'esprit. Le format restreint du groupe a permis d'allier une bonne représentativité des instances décisionnaires et une excellente méthodologie. La qualité du Fascicule 35 en ressort. Il sert un objectif politique, avec une compétence technique en face, pour accompagner le changement, favoriser la commande verte et la culture du vivant. »*

Gilles de Beaulieu,  
ministère de la Transition écologique

# QualiPaysage

**QualiPaysage adapte ses référentiels pour mieux répondre à l'évolution des métiers, aux besoins des donneurs d'ordres et aux enjeux écologiques.**

## DES LABELS POUR GARANTIR LE RESPECT DES PROCÉDURES

QualiPaysage a mené une réforme en profondeur de sa nomenclature. La création de deux statuts de qualification – confirmé et spécialisé – va fournir des gages de qualité et de compétences professionnelles aux donneurs d'ordre publics et privés, comme aux clients particuliers.

D'autre part, l'ensemble des référentiels a été revu avec les acteurs concernés dans une démarche collégiale. C'est celui du génie écologique qui a subi la plus forte évolution, axée sur les interventions en milieux aquatiques et en milieux terrestres ouverts ou fermés. Six métiers le composent désormais, le génie végétal n'étant plus qu'une de ses composantes.

Enfin, huit nouveaux Labels sont en cours d'élaboration. Il s'agit de créer et de mettre en place des référentiels pour les adhérents préalablement qualifiés, selon leur(s) métier(s) respectif(s). La composition des critères transversaux de la grille d'évaluation s'effectue en lien avec la commission QSE.



## Une nouvelle voie s'ouvre pour QualiPaysage

« En octobre 2019, QualiPaysage a organisé un séminaire pour réformer sa nomenclature. Sous la forme d'ateliers, les participants ont ainsi pu contribuer à la révision du contenu des référentiels. Ils ont mis en cohérence leurs points de vue et l'évolution des métiers pour une meilleure concordance entre la demande des donneurs d'ordre et l'offre des entreprises. Cette réflexion paritaire entre acteurs de la filière a permis de s'enrichir mutuellement des pratiques concrètes sur le terrain. La création des huit Labels a été aussi un travail de coordination avec l'Unep, pour s'aligner sur sa stratégie transversale RSE et QSE. Dorénavant, les Labels pourront être utilisés aux trois étapes de la passation d'un marché public : lors de la définition des besoins, comme critère de sélection des offres et comme condition d'exécution du marché. Le processus de labellisation inscrit l'entreprise dans une démarche de progrès continu et tire vers le haut la qualité de ses ouvrages dans la mesure où l'obtention du Label constitue une obligation de résultat du contractant. Cet engagement concourt aussi à promouvoir les métiers du paysage, qui ont à cœur la préoccupation de la nature et du vivant. »

Danièle Deligny,  
Déléguée générale QualiPaysage

**DES RÉFÉRENTIELS NOUVEAUX ET STRATÉGIQUES POUR LE PAYSAGE**



# Nouveau site internet

**Lancé en mars dernier, le nouveau site de l'Unep devient le lieu privilégié de toute l'information à nos adhérents et plus encore.**

## UN FLUX SPÉCIAL COVID

Au début de la crise Covid, le site devient très vite une plateforme privilégiée pour s'informer en temps réel de l'actualité du paysage et des paysagistes : création d'un fil d'information en continu, listant les dernières actualités et leur décryptage. Durant cette période, l'Unep a fait le choix de rendre accessible la majeure partie des contenus normalement réservés aux adhérents pour accompagner l'ensemble de la profession sur les aspects sécurité, avec des documents, des notes d'analyse et des outils permettant de poursuivre l'activité.

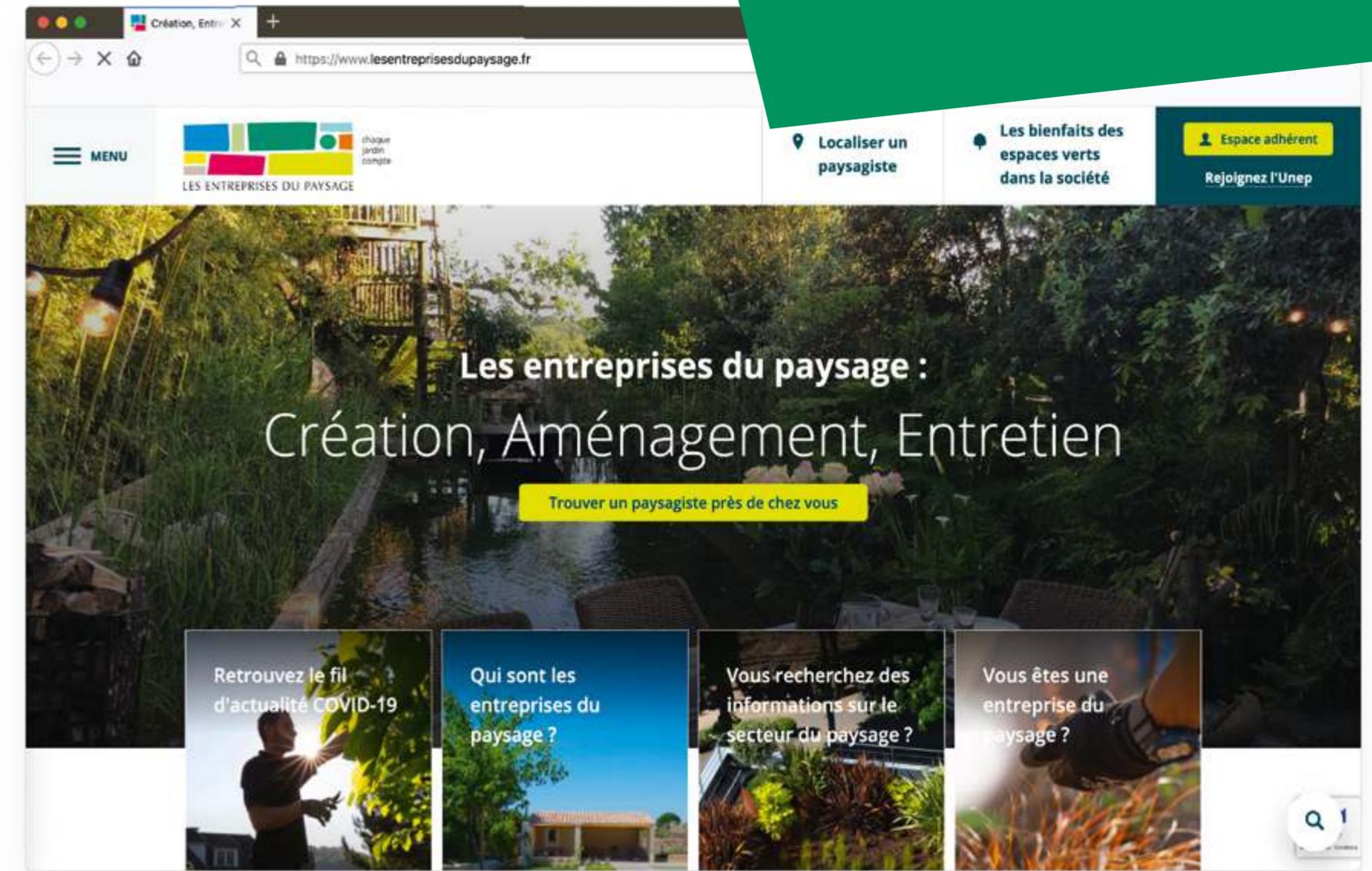
La sortie du nouveau site s'est accompagnée d'une fréquentation exceptionnelle sur la période mars-avril : plus de 150 000 visites sur le site pour plus de 540 000 pages vues - soit cinq fois plus qu'en temps normal.

## DES CIBLES BIEN IDENTIFIÉES

La page d'accueil annonce tout de suite le positionnement du site, dirigé vers sa cible principale : les clients des entreprises du paysage. Pour le visiteur, il s'agit de trouver rapidement un paysagiste près de chez lui.

Pour l'adhérent, il s'agit de naviguer dans un espace de contenus unique, avec un point d'entrée à toutes les informations : base documentaire, SVP, Services +, informations réservées et actualités régionales.

**Au total sur l'ANNÉE 2020, le site a accueilli plus de 400 000 VISITEURS, qui ont vu plus de 1,5 MILLION DE PAGES.**

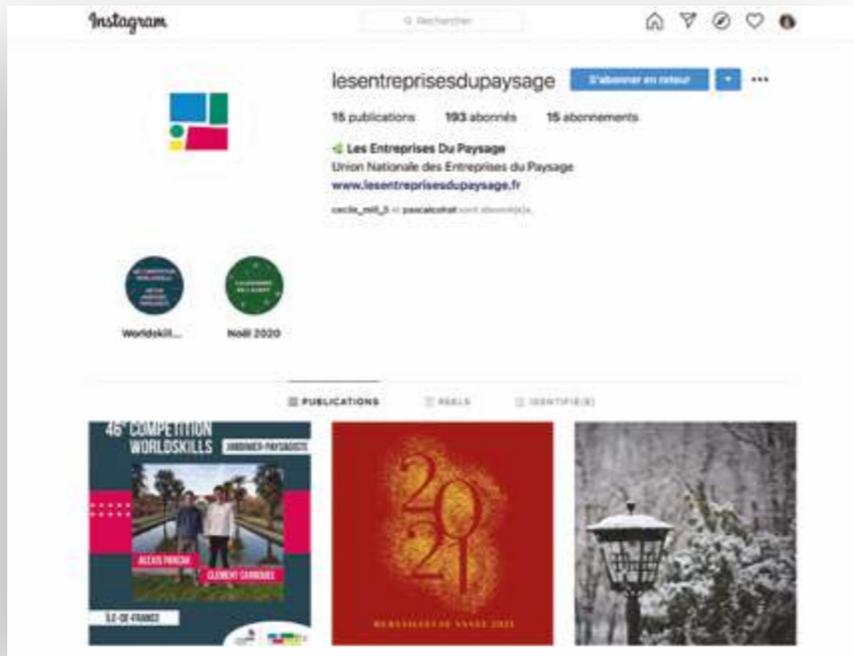


# Réseaux sociaux

**L'Unep confirme en 2020 sa visibilité et une hausse du taux d'engagement sur ses réseaux sociaux.**

Les sujets qui génèrent la plus grande portée et le plus d'interactions sont les WorldSkills, la publicité diffusée à la télévision, le Palmarès des villes vertes et la Question du vendredi.

LANCEMENT DE LA PAGE INSTAGRAM DES ENTREPRISES DU PAYSAGE



FACEBOOK



**14 195** fans

**114** posts

**39 486** engagements

TWITTER



**1 842** followers

**101** posts

**2 438** engagements

LINKEDIN



**6 862** abonnés

**65** posts

**14 134** engagements

PORTÉE CUMULÉE

**1 MILLION** de posts vus

# Relations presse

**Hors contexte Covid, l'année 2020 a été marquée par l'arrivée de Laurent Bizot à la présidence de l'Unep et par le troisième Palmarès des villes vertes.**

Les relations avec la presse se concentrent sur la valorisation du secteur et de ses entreprises, comme porteurs d'opportunités professionnelles. En 2020, quatre grands sujets ont été nos « marronniers » :

1. Communication grand public et attractivité de la filière,
2. Communication sur les tendances du secteur du paysage (baromètre),
3. Crise Covid : actions d'influence de l'Unep auprès des grandes instances,
4. Communication auprès des collectivités : avant le résultat des élections municipales et durant les périodes de canicule.

Parmi les temps forts RP, il y a les rappels réguliers des chiffres de créations d'emploi, à l'occasion de la publication du Baromètre Unep-Val'hor-Agrica ou encore les annonces générales de la filière (participation au plan de relance verte). Les professionnels du paysage ainsi que leurs compétences sont également mis en lumière à travers des partenariats avec le Journal des Femmes ou dans des émissions télé.

## TOP 6 : SUJETS RP

1. PALMARÈS DES VILLES VERTES (234)
2. WORLDSKILLS (60)
3. ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS (60)
4. COMMUNICATION COVID (37)
5. ENQUÊTE IFOP UNEP 2019 (37)
6. ENQUÊTE YUUGOV (30)

## L'UNEP COMMUNIQUE

BILAN PRESSE 2020

**16** communiqués et alertes

**36** interviews

**9** articles en partenariat

**789** parutions médias

**772** millions de contacts audience

# Festival International des Jardins



*L'Unep est un partenaire historique du Domaine de Chaumont-sur-Loire et du Festival International des Jardins, rendez-vous incontournable pour présenter les œuvres de la nouvelle génération de paysagistes.*

## UN SALON GRAND PUBLIC, GRANDEUR NATURE

À la fois mine d'idées et pépinière de talents, le Festival International des Jardins redynamise l'art des jardins. Pour l'Unep, c'est l'occasion de valoriser la marque Les Entreprises du Paysage et de mettre en avant nos professionnels adhérents, avec des annuaires sur place.

Cette 29<sup>ème</sup> édition placée sous le thème des « Jardins de la Terre » a permis à des équipes de concepteurs et d'entreprises du paysage venues du monde entier de rivaliser d'imagination, d'inventivité et d'audace. Le Retour à la Terre Mère signe le rassemblement de tous les êtres, végétaux, animaux et humains qui la constituent et doivent être protégés. Cette année, l'Unep a parrainé le jardin « Gaïa, aïe, aïe ». Par ailleurs, le jardin Agapè réalisé en 2019 dans le cadre du chantier école-entreprise a été maintenu en 2020, ainsi que le jardin des sous-bois.

 **Les jardins, poumons verts, souffle vital**

*« Partager la beauté des jardins, tel est l'esprit qui anime notre partenariat avec l'Unep. Nous sommes très attachés à cette collaboration, car elle incarne une forme de laboratoire-observatoire des tendances liées au monde des entreprises du paysage. La création paysagère est un travail collectif, avec une diversité des métiers où l'innovation est constante : nouveaux matériaux, nouvelles associations. Révéler ces métiers, créer le goût et le désir de jardins : il s'agit bien là de la sève qui justifie la continuité de ce partenariat. »*

Chantal Colleu-Dumond,  
Directrice du Domaine de Chaumont-sur-Loire

# Services à la personne (SAP)

*L'Unep publie une plaquette qui valorise et explique le crédit d'impôt dont peuvent bénéficier les particuliers en faisant appel à une entreprise du paysage pour leurs petits travaux de jardinage.*

Cette nouvelle plaquette, destinée aux entreprises de Services à la Personne (SAP) promeut un message positif qui valorise le crédit d'impôt dont peuvent bénéficier les clients pour les petits travaux de jardinage. Un bandeau de signature de courriels complète le dispositif de communication proposé aux adhérents.

**POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE JARDIN, PENSEZ "SERVICES À LA PERSONNE" !**

**UNE PRESTATION PROFESSIONNELLE**

Faire appel à une entreprise du paysage, c'est l'assurance de bénéficier de services de qualité, de conseils avisés et d'une parfaite maîtrise des outils, des produits et des techniques alternatives pour le plus grand respect de votre cadre de vie.

**UN SERVICE DÉFISCALISÉ**

C'est aussi bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50 % du montant de vos dépenses (dans la limite de 5 000 euros par an et par foyer fiscal).



# Campagne PQR

*Certaines délégations régionales de l'Unep ont souhaité prolonger les effets positifs de la campagne télévisuelle en annonçant dans la presse quotidienne régionale (PQR).*

Pour rester dans l'esprit du spot TV, cette publicité print communique sur la convivialité et la beauté qu'offre un espace extérieur, lorsqu'il est créé ou entretenu par un professionnel du paysage. Cette annonce presse évoque les mêmes émotions : bien-être, détente, plaisir, partage, ...

La publicité est parue à l'automne, car c'est la période idéale pour rappeler aux particuliers qu'il faut créer son jardin dès maintenant si on souhaite en profiter au mieux au printemps prochain.

# En vert & Avec vous

*Ce magazine trimestriel, diffusé à 8 000 exemplaires, s'adresse à nos adhérents ainsi qu'à leurs clients donneurs d'ordre publics et privés.*

L'objectif de cette parution est de valoriser le savoir-faire et les compétences de nos entreprises auprès de leur clientèle. L'accent est mis sur les nouvelles pratiques mises en œuvre dans la filière du paysage. En 2020, voici les quatre thématiques qui ont fait la couverture : Que planter pour les années futures ? Post-Covid, quels messages de la filière ? Le jardin au féminin. Quels paysages urbains pour des villes résilientes ?



## Lutte contre l'artificialisation des sols

**Nicolas Hulot, dans son plan biodiversité, ambitionnait pour la France d'atteindre la zéro artificialisation nette.**

Cette ambition a pour but que toute consommation de terres agricoles, naturelles ou forestières soit compensée par la même « quantité ».

L'Unep a proposé un outil innovant, issu du monde de l'énergie, pour mesurer, éviter et lutter contre l'artificialisation des sols : le certificat biodiversité. Il s'agit d'un marché de droits à imperméabiliser contre renaturation, qui s'inscrit dans le cadre de la planification urbaine. Le porteur d'un projet d'imperméabilisation devra nécessairement investir dans un projet de renaturation, que ce soit dans des espaces naturels, ou dans le développement de la nature en ville – autant d'activités sur lesquelles nos adhérents sont les mieux placés.

Des auditions menées par l'Ademe, l'Assemblée nationale, le Sénat et le ministère de la Transition écologique ont conduit à faire grandir l'intérêt pour cette proposition.

## SVP Bioagresseurs

**La lutte contre les bioagresseurs est rendue parfois complexe avec la généralisation du Zéro Phyto.**

Afin d'accompagner nos adhérents sur ce sujet, l'Unep a créé un nouveau service qui sera déployé en début d'année 2021 : un SVP bioagresseurs. L'étude, menée en 2020, a conclu à la pertinence de proposer ce service conseil en parasitologie afin d'identifier un bioagresseur et prodiguer des conseils et des solutions de lutte efficace.

Un groupe de travail a été constitué avec des membres des commissions QSE et technique de l'Unep : celui-ci a rédigé le cahier des charges qui a permis une mise en concurrence de différents prestataires.

## Loi Labbé/ guide Zéro Phyto

**Depuis longtemps, l'Unep s'engage dans le développement de techniques alternatives au phyto.**

### LOI LABBÉ

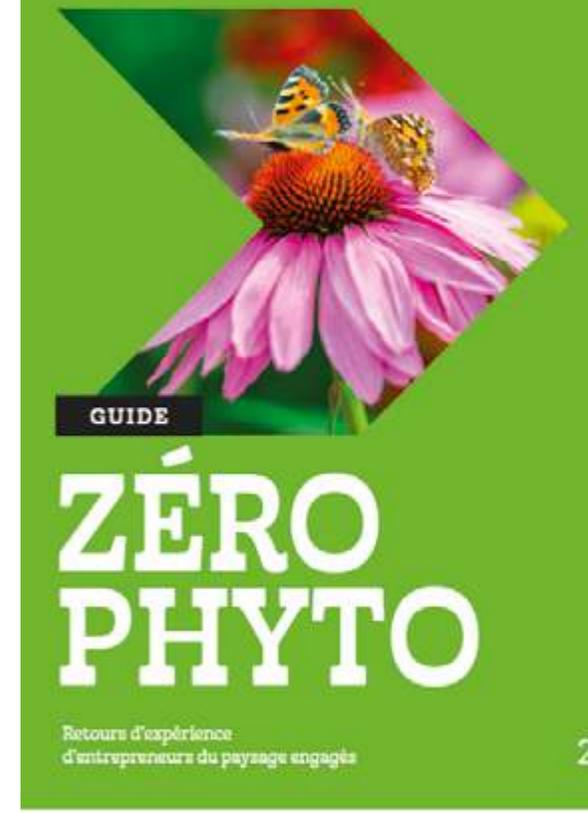
Durant le premier semestre de l'année, l'Unep a été acteur du projet d'extension de la loi Labbé auprès du cabinet du ministère de la Transition écologique et du ministère des Sports. L'objectif de cette extension est d'étendre l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires au reste des JEVI (Jardins Espaces Végétalisés et Infrastructures). L'Unep a veillé à ce qu'une vigilance soit portée sur la définition des lieux concernés et le délai de mise en œuvre. Le nouvel arrêté devrait être publié début 2021.

L'Unep participe aussi depuis septembre 2020 au groupe de travail Formation constitué par le ministère des Sports pour travailler avec les autres acteurs sur un référentiel partagé dans le cadre des formations au passage au Zéro Phyto des pelouses sportives.

### PLAN ÉCOPHYTO

Dans le cadre d'une convention écophyto, un guide Zéro Phyto pour les professionnels est paru cet été. Il est basé sur le retour d'expériences d'entrepreneurs du paysage engagés dans les techniques alternatives.

L'UNEP S'ENGAGE  
POUR L'ENVIRONNEMENT



# LES ACTIONS RÉGIONALES

5



### Urbest : l'Unep Grand Est valorise les entreprises du paysage

« Urbest est un salon professionnel dédié à l'aménagement, la gestion et le développement des espaces publics. Chaque année à Metz, ce salon attire des entreprises prestataires et les décideurs, responsables des collectivités, villes, villages et intercommunalités du Grand Est. La présence de l'Unep Grand Est a pour but d'améliorer la valorisation des prestations des entreprises du paysage, leur savoir-faire et leurs compétences. L'Unep est partenaire de l'événement et met en avant les entreprises adhérentes qui proposent des prestations aux acteurs publics. Un jardin éphémère a été créé dans le cadre d'un chantier école-entreprise. L'édition 2020 qui s'est tenue du 21 au 23 janvier a franchi un nouveau cap, avec + 11 % de visiteurs. »

Jean-Michel Azière  
Président de la délégation Unep Grand Est

### Avec "Un logement, un arbre", l'Unep Nouvelle-Aquitaine et la FPI s'engagent pour une promotion immobilière plus verte

« La Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) s'est rapprochée de l'Unep pour initier ce projet, avec la volonté de participer au mouvement de verdissement de la Ville. À l'instar de l'opération "un immeuble, une œuvre" soutenu par le ministère de la Culture, la FPI souhaite proposer à ses adhérents un dispositif "un logement, un arbre" auquel les promoteurs pourraient adhérer et a sollicité dans sa démarche des acteurs de la filière du paysage et des collectivités. Le 11 décembre 2020, le groupe de travail a réuni les organisations de Nouvelle-Aquitaine : la FPI, l'Unep, la FFP et Bordeaux Métropole. Les échanges ont porté sur l'engagement de planter des arbres pour chaque logement construit, avec les recommandations suivantes : besoin de l'expertise et de la mobilisation de la filière du paysage, plantation d'arbres de producteurs locaux, cartographie des espaces propices à la plantation, problématique de l'intégration paysagère des lotissements en zone rurale, intervention systématique d'un écologue, importance de l'entretien dès la conception du projet en se rapprochant des syndicats de copropriété. À l'issue de cette réunion, la mise en place d'un comité de pilotage pour rédiger une charte ou un manifeste a été décidée. Prochain rendez-vous, en février 2021 ! »

Jérôme Boucard  
Président de la délégation Unep Nouvelle-Aquitaine

### Unep Méditerranée : priorité à l'environnement

« L'Unep Méditerranée fait de l'environnement le fil conducteur qui guide toutes ses actions. Le paysagiste est lié au paysan, à la terre. C'est pourquoi nos projets impliquent le monde agricole, les entreprises du paysage et les collectivités. Face à une prise de conscience des paysagistes pour diminuer leur bilan carbone, nos engagements sont multiples. Avec l'ADEME, nous encourageons les pratiques de valorisation des déchets verts en circuits courts : broyage suivi de paillage, compostage, valorisation énergétique. Nous sommes également engagés dans une réflexion pour trouver une solution alternative et/ou biodégradable à l'usage des conteneurs en plastique des plantations. Cette démarche initiée en Méditerranée prend un essor national grâce à l'appui de VAL'HOR. Auprès des DREAL du Var et des Alpes-Maritimes, nous avons participé aux concertations départementales pour la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère et élaboré des fiches-actions visant à développer les alternatives au brûlage des déchets verts. Enfin, nous avons proposé à nos adhérents deux formations liées à l'écologie lors de notre Forum Formation en février : "Entretien la vie du sol" et "Utiliser la lutte biologique intégrée pour la protection sanitaire des végétaux". »

Boris Lesné  
Président de la délégation Unep Méditerranée

### Vivaces vs. Gazon : la journée technique Unep Centre – Val de Loire interroge sur cette alternative

« Le 11 septembre dernier, la journée technique dédiée aux vivaces comme alternatives au gazon a eu lieu, rassemblant 21 personnes sous un beau soleil angevin. Les Pépinières Lepage nous ont accueillis dans la commune des Ponts-de-Cé (49). En tant que spécialistes de la vivace gazonnante, ils nous ont présenté l'intérêt d'intégrer des vivaces à un projet paysager à travers différents exemples d'aménagements. Les spécificités de plusieurs espèces ont été détaillées, permettant aux paysagistes de faire une comparaison avec le gazon. Nous avons poursuivi par la visite de la pépinière avec des discussions sur l'innovation, les tendances et les process de production. Des sujets plus larges de gestion d'entreprise ont également été évoqués : anticipation des marchés, traçabilité, optimisation des chaînes de production, réduction de la pénibilité du travail, problématiques de gestion de l'eau, protection biologique intégrée, compensation écologique et gestion des déchets. Cette journée a donné à nos adhérents et prospects de nouvelles perspectives et matière à réflexion ! »

Christophe Durand  
Président de la délégation Unep Centre – Val de Loire

**L'Unep Auvergne-Rhône-Alpes : un soutien psychologique mis en place au niveau régional, source d'inspiration pour le national**

« Lors du premier confinement, notre région s'est appuyée sur l'expérience de Castanea. Castanea, c'est une commission de travail régionale initiée par le Bureau Unep Auvergne-Rhône-Alpes en 2017, pour se mettre à l'écoute des besoins spécifiques des petites entreprises du paysage. Avec la crise Covid, ce besoin de rompre l'isolement du gérant de TPE dans son fonctionnement quotidien a pris encore plus d'ampleur. Avec écoute et bienveillance, notre priorité a été de détecter les besoins psychologiques. L'idée d'un webinaire sur la gestion des émotions a alors germé. Ce webinaire s'est finalement tenu à l'échelle nationale et a rassemblé 80 participants. L'expérience de région a inspiré un mouvement plus global, qui montre que l'Unep a de grandes capacités d'adaptation. »

Christophe Gonthier  
Président de la délégation Unep Auvergne-Rhône-Alpes

**L'Unep Hauts-de-France au plus près de ses adhérents**

« L'Unep Hauts-de-France a proposé à ses adhérents quatre visioconférences départementales, organisées par les Présidents départementaux des Hauts-de-France entre le 27 avril et le 7 mai. Cette solution en distanciel a permis de recréer du lien entre l'Unep et ses adhérents, même en virtuel ! Ensemble, nous avons pu faire le point sur les problématiques rencontrées par les entreprises du paysage lors du confinement : la conjoncture économique, le plan de continuité ou de reprise d'activité, le document unique, les actualités sociales, notamment l'activité partielle, et bien sûr les gestes barrières. 45 personnes ont été présentes derrière leur écran pour participer à ces premières visios, soit un adhérent sur cinq. Des conseillers en prévention de la MSA Nord-Pas-de-Calais et Picardie sont intervenus pour fournir des préconisations en matière de santé et sécurité au travail, favorisant ainsi la proximité avec des interlocuteurs dédiés. »

Dominique Levast  
Président de la délégation Unep Hauts-de-France



**L'Unep Normandie entérine un contrat d'objectifs avec la Région normande**

« Un partenariat, axé sur l'emploi et la formation, a été signé entre l'Unep et la Région Normandie. Il se matérialise sous la forme d'un contrat d'objectifs, qui porte sur la gestion prévisionnelle des emplois et de la formation. Ce contrat piloté par l'Anefa et financé par la région est animé par 15 partenaires de la filière agricole. Plusieurs actions et interactions sont mises en place auprès des publics visés : salons d'orientation et d'apprentissage, visites d'entreprises, animations. Une nouvelle audience va être activée, celle des collégiens. Par le biais d'interventions dans les classes de collèges, de stages découverte et de journées passées dans une entreprise du paysage, nous avons pour ambition de susciter l'intérêt des jeunes pour la conception et les réalisations paysagères. Les connaissances du métier du paysage doivent évoluer. L'image qu'ils ont du jardinier doit évoluer ; il ne s'agit plus de le représenter dans ses bottes en caoutchouc avec son sécateur, mais bien dans toute la diversité de nos métiers. Nos adhérents sont les meilleurs ambassadeurs de cette voie professionnelle. Ils se mobilisent pour donner envie, aux garçons comme aux filles, de rejoindre la filière du paysage. »

Laurent Ely  
Président de la délégation Unep Normandie

**250 participants à la journée professionnelle organisée par l'Unep Occitanie**

« Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, à Villeneuve-lès-Maguelone (34), s'est tenue la deuxième édition de la journée professionnelle de l'Unep Occitanie. 45 partenaires institutionnels et fournisseurs étaient réunis pour favoriser les échanges entre professionnels et découvrir les nouveautés du secteur. La journée a été ponctuée par les ateliers de Vivre en Bois (terrasse Wizifix) et de la MSA (échauffements pour limiter les TMS). Dans le magnifique Domaine des Moures, le déjeuner a pu se prendre à l'extérieur afin de s'adapter au contexte sanitaire. La conférence "Aux racines d'une reprise réussie", animée par la botaniste Claire Atger, a remporté un franc succès. Cette journée a été appréciée par les 250 participants : 100 % de satisfaction, dont 88 % de très satisfaits. Prochaine édition en 2022 ! »

Corinne Delpeyroux  
Présidente de la délégation Unep Occitanie

## À la Réunion, 10 jours de diffusion gratuite du spot TV Unep

« Du 28 juin au 8 juillet 2020 – la semaine qui précédait les grandes vacances –, les chaînes de télévision réunionnaises Antenne Réunion et Réunion Première nous ont offert la diffusion du spot publicitaire national. Le but de cette opération gratuite destinée aux filières économiques locales et aux interprofessions était de mettre en valeur le dynamisme de l'activité, même en période de pandémie. 36 passages télé ont eu lieu, soient deux par jour sur les deux chaînes à des heures de grande écoute. »

Florence Schupp  
Présidente de la délégation Unep Île de la Réunion

## L'Unep Pays de la Loire : un pôle végétal pour la culture des espaces verts

« Les Pays de la Loire se démarquent par une dynamique verte très forte avec une véritable culture du jardin. Cet axe prend tout son sens auprès des particuliers et de l'aménagement de leurs jardins. Un cercle vertueux se met alors en place : plus les jardins sont beaux et bien entretenus, plus les particuliers ont envie d'avoir le leur. L'Observatoire des villes vertes avec le Palmarès 2020 a d'ailleurs récompensé les villes d'Angers et de Nantes, pour la troisième édition consécutive. L'Unep Pays de la Loire est aussi devenue partenaire des villes et villages fleuris.

L'importance du vert et la place du végétal dans l'environnement des habitants de la région sont deux facteurs clés qui accélèrent la valorisation du Zéro Phyto pour une nature libre et verte. »

Alain Martineau  
Président de la délégation Unep Pays de la Loire

## L'Unep Bourgogne-Franche-Comté et la FNPHP s'impliquent dans les circuits courts

« Au début de la crise, et à la demande de Laurent Bizot, l'Unep Bourgogne-Franche-Comté s'est rapprochée de la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP). À cette occasion, j'ai rencontré mon homologue Simon Courbet, président de région, avec lequel j'ai pu faire plus ample connaissance. Très vite, nous avons compris la nécessité de renforcer nos liens et dessiner les esquisses d'un partenariat qui bien sûr survivra à la crise. Nous avons une multitude de sujets communs, dont le Zéro Phyto et le non-traitement. Nous partageons les mêmes convictions sur la nécessité d'assurer un approvisionnement des entreprises en local. Un accès en ligne aux stocks des horticulteurs de la région sera bientôt disponible aux adhérents de l'Unep afin de privilégier les circuits courts. Par ailleurs, l'Unep est consultée et sera signataire d'une charte d'achat local initiée par la FNPHP. »

Cédric Morel  
Président de la délégation Unep Bourgogne-Franche-Comté

## Avec l'Unep Bretagne, les adhérents créent du lien et du réseau

« Notre leitmotiv : la proximité ! Être à l'écoute de nos adhérents, agir pour qu'ils puissent échanger entre eux, provoquer des interactions, créer du lien... telles sont nos missions au sein de notre organisation professionnelle. Nous produisons le terreau nécessaire à la fertilisation de bons rapports professionnels pour créer une cohésion au sein de nos métiers. Convivialité et proximité participent au partage des bonnes pratiques, à la découverte d'autres entreprises, réunies par secteurs géographiques réorganisés selon l'implantation des entreprises. Le succès de nos actions terrain (rencontres inter-entreprises chez les adhérents, journées professionnelles, journées techniques...) trouve son origine dans ce besoin de se retrouver entre collègues pour partager nos expériences d'entrepreneurs. Notre déléguée régionale se déplace à la rencontre des adhérents pour les fidéliser et pour réaffirmer les actions développées par l'Unep pour les entreprises. L'adhérent est au cœur de toutes nos actions ! Notre bureau régional se féminise, se rajeunit, trouve au quotidien de nouvelles forces vives et idées au service des adhérents bretons. Nous essayons autant que possible de créer un esprit d'équipe, où la concurrence n'a pas lieu d'être, pour mutualiser les moyens et faire de nos adhérents nos meilleurs ambassadeurs. »

Christophe Gendron  
Président de la délégation Unep Bretagne



## L'Unep Île-de-France réveille la sélection régionale des WorldSkills au salon de l'agriculture

« Quel challenge cette année, les WorldSkills ! Aussi bien pour les quatre binômes qui concouraient devant un public spectateur que pour les organisateurs qui ont dû agir avec réactivité et se sont adaptés aux circonstances : une fermeture du salon de l'agriculture anticipée, une remise des prix qui a lieu le samedi au lieu du dimanche. L'ancienne Présidente de l'Unep, Catherine Muller, était présente et a pu improviser un discours de clôture. Sur le stand évolutif que l'Unep partageait avec Val'Hor et la fédération des fleuristes, nous avons aussi observé une belle dynamique de groupe, avec beaucoup d'entraide entre les encadrants, les jeunes et les élus de bureau. Ces sélections régionales pour les WorldSkills ont véritablement créé l'animation durant les deux derniers jours du salon. Nous avons beaucoup communiqué auprès des écoles pour que se forment des binômes. Pour la prochaine édition, cette communication sera aussi destinée aux entreprises pour qu'elles fassent participer leurs apprentis. »

Jean-Marie Prévosteau  
Président de la délégation Unep Île-de-France

# L'UNEP, UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE FLEXIBLE

Anticipation, adaptation, évolution ont été les maîtres mots de cette année 2020, face à l'incertitude et à la crise.

6

# Croissance du nombre d'adhérents

**Les adhérents de l'Unep sont toujours plus nombreux et pleinement satisfaits.**

BILAN 2020

**3 564** adhérents à l'Unep

**+6 %** d'adhérents par rapport à 2019

**94 %** de taux de renouvellement

**374** nouveaux adhérents en 2020

Depuis cinq ans, le nombre d'adhérents est en constante augmentation. Les actions menées en 2020 pour soutenir les entreprises du paysage pendant la crise, pour les informer, pour participer aussi à la visibilité de la filière auprès du grand public et des collectivités, ont sans aucun doute concouru à la fidélisation de nos adhérents et à leur grande satisfaction.

Cette hausse est révélatrice de l'attractivité de notre organisation professionnelle, de la qualité et de la proximité de ses services. L'objectif de l'Unep est de poursuivre la croissance du nombre de ses adhérents, en fidélisant ceux qui ont adhéré les années précédentes, et en accueillant de nouveaux adhérents de toutes tailles d'entreprises et partout en France. Elle renforce la représentativité de l'Unep et sa capacité d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics.

Une enquête de satisfaction menée en mai dernier montre que les adhérents sont pleinement satisfaits des actions menées et des services proposés : 99 % de satisfaction globale, en augmentation par rapport à l'année précédente (95 %) et 94 % de satisfaction sur la gestion de la crise Covid. Les actions de communication nationale et de proximité régionale se complètent. En dépit du report de nombreuses manifestations régionales, la poursuite des actions de prospection et l'ouverture à tous de la base documentaire pendant le confinement ont permis de nouvelles adhésions.

# Les Services +

## Toujours + avec les Services +

Outils de fidélisation et de satisfaction, les Services + sont utilisés par plus de 50 % des adhérents. Service Achats, réseau de prestataires et conseils référencés, ou outils pour fidéliser les salariés, les Services + permettent à chaque entreprise de se concentrer sur son métier de paysagiste.

## FIDÉLISER LES SALARIÉS

Avec PassUnep, les salariés et les dirigeants d'entreprises du paysage bénéficient des avantages négociés sur des services et des produits, comme le proposerait un CE d'une grande entreprise : loisirs, automobile, cinéma, mode, etc.

Par ailleurs, une nouvelle offre d'épargne salariale, spécialement conçue et négociée pour les adhérents de l'Unep, en collaboration avec Agrica, sera proposée début 2021.

## PERMETTRE À NOS ADHÉRENTS DE SE CONCENTRER SUR LEUR MÉTIER

Faire gagner du temps et de l'argent aux adhérents, telle est la mission des Services +. Côté prestations, 15 experts référencés accompagnent les entreprises pour apporter des solutions et des conseils sur mesure, notamment pour le pilotage de l'entreprise, la gestion des RH, ou encore le volet commercial ou assurantiel. Côté service Achats, plus de 40 fournisseurs sont sélectionnés dans notre catalogue au sein de plusieurs catégories. En 2020, 10 nouveaux fournisseurs ont enrichi l'offre :

- 4 agences d'intérim accompagnent les adhérents dans leur recherche de collaborateurs ;
- La gamme « véhicules » s'est enrichie de 2 nouveaux fournisseurs ;
- Du matériel de manutention et des robots de tonte font leur entrée ;
- Un nouveau système d'encaissement par carte bancaire facilite la vie de l'entreprise ;
- Enfin, un nouvel opérateur énergétique permet d'optimiser les achats d'électricité et de gaz naturel.

En septembre 2020, le service Achats a fait paraître un guide de la « mobilité propre » permettant aux adhérents d'y trouver une sélection de véhicules électriques, hybrides ou au gaz à tarifs négociés.

94 % des utilisateurs du service Achats en sont satisfaits !

# Certifications : l'Unep, une organisation engagée

**Ces certifications encadrent l'amélioration continue de notre démarche. Notre organisation bâtit un socle solide pour être plus représentative et poursuivre la croissance du nombre de ses adhérents.**

## QUALIOP

Depuis 2006, l'Unep est engagée dans une démarche qualité avec QualiOP et l'AFNOR, ce qui fait de l'Unep la première organisation professionnelle à avoir été certifiée. Les treize délégations régionales ont aussi leur certification.

Cette certification engage l'Unep dans un processus d'amélioration continue de ses missions et services. L'Unep est évaluée sur onze engagements de service : la stratégie de notre organisation professionnelle, les actions d'influence, la communication externe, notre organisation statutaire, le suivi du budget, la gestion et le management des Ressources Humaines, la veille, la communication interne, l'organisation des réunions, notre accueil et la gestion des prestataires.



## Paroles d'adhérents

Pour rappel, l'enquête a révélé un taux de 99 % de satisfaction globale qui se base sur six axes : les missions, les événements, les SVP, le Service Achats, la communication, la gestion du Covid. Voici quelques extraits.

**« Le fait d'adhérer à l'Unep nous a donné les moyens de structurer, de communiquer et de réagir plus rapidement. »**

**« Fédération très professionnelle, remplie d'informations pertinentes, et qui se soucie de ses membres. Au niveau local, on peut comparer les bureaux régionaux à des familles solidaires. »**

**« L'union fait la force. »**

**« J'adhère à l'Unep pour sa dynamique à faire la lumière sur toutes les facettes du métier de paysagiste. »**

## RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Dans une démarche plus globale, l'Unep est évaluée dans ses interactions avec ses partie-prenantes. Il s'agit d'une évaluation avec un référentiel ISO 26000 qui mesure quels sont les efforts déployés par l'Unep en faveur du développement durable. Cinq critères pratiques sont évalués : la gouvernance, la communication, les Ressources Humaines, le mode de production et l'ancrage territorial. Et trois critères de résultats sont également mesurés : environnement, social et économique.

L'évaluation RSE a lieu tous les trois ans. La nouvelle cotation en 2020, avec une note de 613 / 1000 (562 en 2017), certifie que l'Unep est à un niveau confirmé du label engagé RSE.

Cet engagement dans des pratiques plus responsables, l'Unep le diffuse également à ses adhérents. Avec une grille d'auto-évaluation et des fiches pratiques, les entreprises disposent des outils pour développer la RSE et mieux répondre aux attentes exprimées par les salariés.



# L'organisation interne de l'Unep

*Près de 400 bénévoles font vivre l'action de l'Unep et s'investissent pour défendre et promouvoir notre profession. Ils représentent l'Unep à travers plus de 1 000 mandats.*

EN 2020

- 1 assemblée générale
- 2 conseils d'administration
- 6 conseils stratégiques
- 8 bureaux nationaux
- 32 délibérations votées

Les différentes instances décisionnelles de l'Unep se composent du président et des neuf membres de son bureau, des treize présidents régionaux, des 102 présidents départementaux et 187 membres de commissions et groupes qui traitent des techniques de métier, et de 78 administrateurs.

Être élu président régional, président départemental, membre d'un bureau, d'une commission, d'un Groupe « Techniques de métier », c'est porter quotidiennement l'ambition de l'Unep, donner toujours plus de visibilité aux métiers du paysage, défendre et faire valoir les spécificités du secteur.

## LE BUREAU

Les membres du bureau national font la synthèse des propositions des commissions nationales et des Groupes Techniques de métier. Ils proposent aux membres du conseil d'administration les actions à initier ; ils veillent à la bonne exécution des délibérations prises par les membres du conseil d'administration.

Le bureau national a pour mission d'assurer la direction de l'organisation professionnelle et d'assister, avec le soutien du délégué général, le président de l'Unep dans cette tâche.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'Unep. Il est composé des membres du bureau national de l'Unep, des présidents d'honneur, des présidents de région, des Groupes Techniques de métier et de personnes ès-qualité.



## LE CONSEIL STRATÉGIQUE

Le conseil stratégique rassemble les présidents de région et les membres du bureau national. Il propose au conseil d'administration les grandes orientations politiques et les actions prioritaires du plan stratégique.

## LES COMMISSIONS ET LES GROUPES « TECHNIQUES DE MÉTIER »

Les commissions et Groupes Techniques de métier ont pour mission de faire des propositions aux membres du bureau et de mettre en œuvre les décisions prises en conseil d'administration.

## Séminaire des élus nationaux 2020

***Les 15 et 16 janvier 2020, Laurent Bizot, le nouveau Président de l'Unep élu en décembre 2019, a réuni les membres du conseil stratégique ainsi que les présidents de commission et de GTM pour un séminaire de cohésion et de réflexion.***

Ils se sont retrouvés en région Auvergne-Rhône-Alpes pendant 2 jours pour travailler sur les axes stratégiques 2020/2022. En plénières ou en ateliers, les élus ont fait remonter les sujets qui leur semblaient les plus importants pour répondre aux trois axes définis par le Président de l'Unep pour sa mandature : la valorisation des prestations des entreprises de paysage, le renforcement de l'attractivité des métiers et le développement des services de l'Unep.

Ce séminaire a été l'occasion pour beaucoup d'élus de faire connaissance et de pouvoir échanger : ce moment de cohésion s'est révélé important pour traverser ensuite la crise sanitaire qui a interdit tout échange physique. Avec les réunions de toutes les commissions qui se déroulaient à Paris 15 jours plus tard, ce fut la seule réunion nationale physique d'envergure de 2020.



## Les élus de l'Unep 2020



### Les membres du Bureau



Laurent Bizot  
Président



Pascal Denimal  
Vice-président, social,  
Chef des négociateurs



Michèle Gasquet  
Vice-présidente,  
Valorisation  
des prestations



Vincent Adeline  
Premier vice-président,  
Économie, lobbying,  
Val'hor



Gilles Espic  
Vice-président,  
Innovation



Marie-Hélène Jouannet  
Secrétaire générale  
Emploi, formation



Jean-Michel Bertaux  
Trésorier, SAP,  
Services +



Franck Furtin  
Trésorier adjoint,  
Communication,  
animation réseau



Quentin Lefauchaux  
Secrétaire général  
adjoint,  
Qualité, sécurité,  
environnement



Jean-Marc Sipan  
Vice-président,  
Techniques

### Les Présidents de région

Jérôme Boucard  
Région Nouvelle-Aquitaine  
-  
Cédric Morel  
Région  
Bourgogne-Franche-Comté

Christophe Gendron  
Région Bretagne  
-  
Christophe Durand  
Région Centre - Val de Loire

-  
Jean-Marie Prévosteau  
Région Île-de-France  
-  
Boris Lesné  
Région Méditerranée

-  
Corinne Delpeyroux  
Région Occitanie

Jean-Michel Azière  
Région Grand Est  
-  
Dominique Levast  
Région Hauts-de-France

-  
Laurent Ely  
Région Normandie

-  
Alain Martineau  
Région Pays de la Loire

-  
Christophe Gonthier  
Région Auvergne-Rhône-Alpes

-  
Florence Schupp  
Région Île de la Réunion  
et autres DOM

### Les Présidents de commission

Jean-Luc Gardien  
Commission Sociale

-  
Sébastien Maffrand  
Commission Technique

-  
Raphaël Hérody  
Commission Économique

-  
Jean-Luc Cassier  
Commission SAP

-  
Marc Mouterde  
Commission Innovation

-  
Fabrice Armand  
Commission Emploi Formation

-  
Barbara Dekeyser  
Commission  
Qualité-Sécurité-Environnement

-  
Daniel Veyssi  
Commission Communication

### Les Présidents de Groupes « Techniques de Métier »

Pascal Bodin  
GTM Paysagisme d'intérieur

-  
William Tromp  
GTM Élagage

-  
Manuel de Matos  
GTM Génie écologique

-  
Frédéric Naudet  
GTM Reboisement et travaux  
en forêt

-  
Hervé Lançon  
GTM Sols sportifs

### Les Présidents d'honneur

Catherine Muller  
-  
Emmanuel Mony

-  
Didier Leroux

-  
Jean Millet

-  
Alain Torrelli †

-  
Guy Croquet

-  
André Cardin

-  
Paul Vallois

-  
Pierre Buffo

-  
Jean-Pierre Domon

-  
Pierre Desmidt

-  
Clément Bourne †  
(Président fondateur)

## Les délégations nationales et régionales

### La délégation nationale

La délégation générale est organisée en cinq pôles : administratif et financier, communication, relations avec les adhérents, social / emploi / formation, technique / environnement / marchés.

Jean-Philippe Teilhol  
Délégué général  
jpteilhol@unep-fr.org

Mathilde Capot  
Attachée de direction  
mcapot@unep-fr.org

Claire Gorrias  
Directrice pôle  
social / emploi / formation  
cgorrias@unep-fr.org

Stéphanie Goujon  
Directrice pôle technique /  
environnement / marchés  
sgoujon@unep-fr.org

Ariane Selinger  
Directrice pôle communication  
aselinger@unep-fr.org

Thomas Demarest  
Directeur administratif et financier  
tdemarest@unep-fr.org

Jean-Luc Bernard  
Directeur de l'animation du réseau  
et du développement  
jlbernard@unep-fr.org

### Les délégations régionales

Dans chaque région française, une déléguée régionale, parfois secondée d'une assistante, anime la vie de sa région. Au service des adhérents, elle répond à leurs besoins et à leurs attentes et fait le relais entre la délégation générale et le terrain.

Unep Auvergne-Rhône-Alpes  
Laetitia Dumas  
ldumas@unep-fr.org

Unep Bourgogne-Franche-Comté  
Catherine Boutteau  
cboutteau@unep-fr.org

Unep Bretagne  
Anne Nezet  
anezet@unep-fr.org

Unep Centre-Val de Loire  
Émilie Faure  
efaure@unep-fr.org

Unep Grand Est  
Adeline Visine  
avisine@unep-fr.org

Unep Hauts-de-France  
Claire Stephan  
cstephan@unep-fr.org

Unep Île-de-France  
Juliette Allenet  
jallenet@unep-fr.org

Unep Île de la Réunion  
Coralie Puddu  
drlareunion@unep-fr.org

Unep Méditerranée  
Claire Monot  
cmonot@unep-fr.org

Unep Normandie  
Inès Devisch  
idevisch@unep-fr.org

Unep Nouvelle-Aquitaine  
Agnès Guérin  
aguerin@unep-fr.org

Unep Occitanie  
Aurore Vila  
avila@unep-fr.org

Unep Pays de la Loire  
Béatrice Royer  
broyer@unep-fr.org

# Les mandats institutionnels

**L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 550 entreprises du paysage auprès des pouvoirs publics. Elle gère plus de 1 000 mandats pour défendre les intérêts des chefs d'entreprise du paysage. Ils sont endossés par 400 professionnels bénévoles, aux niveaux régional et national.**

## SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

- AGRICA**  
**Groupe de protection sociale complémentaire de tous les salariés du secteur agricole**  
 Au sein du groupe AGRICA, l'Unep siège à l'Assemblée générale d'AGRICA GESTION. Pour Agriprévoyance, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale. Pour la CPCEA, l'Unep siège au bureau, au Conseil d'administration, à l'assemblée générale ainsi qu'à la Commission d'action sociale. Enfin, l'Unep siège dans la nouvelle Commission stratégie AGRICA PREVOYANCE.
- ANEFA**  
**Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture**  
 L'ANEFA met en œuvre les orientations définies au sein de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de l'Agriculture. Ces missions sont de favoriser le développement de l'emploi, valoriser l'image des métiers, des voies de formation dont l'apprentissage et informer sur l'évolution des emplois et des compétences requises en agriculture.

L'Association est présente au niveau des régions et des départements à travers les ANEFA régionales et les ANEFA départementales. L'Unep siège au bureau et au conseil d'administration de l'ANEFA.

- APECITA**  
**Association paritaire visant à favoriser les rencontres entre employeurs et candidats dans le secteur agricole**  
 L'APECITA conseille, oriente et accompagne dans les recrutements de techniciens, d'agents de maîtrise et de cadres.
- COCT**  
**Conseil d'Orientation sur les Conditions de Travail**  
 Le COCT est une instance du ministère du Travail visant à définir la politique nationale de protection et de promotion de la santé sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail. L'Unep participe à certaines commissions spécialisées du COCT.
- CHARTE DE QUALITÉ DE LA FORMATION EN ÉLAGAGE**  
**La charte de qualité est un dispositif de reconnaissance de la qualité de l'enseignement en élagage dispensé par les centres de formation qui délivrent le Certificat de Spécialisation « Arboriste – Élagueur ».**  
 L'Unep est membre fondateur.
- CPC ET CNS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE**  
**Commission Paritaire Consultative et Commission Nationale Spécialisée**

**« Aménagements »**  
 La CPC est une instance paritaire du ministère de l'Agriculture qui a pour mission de donner un avis sur les référentiels professionnels et de certification des diplômes. Pour les diplômes en aménagements paysagers, du CAPA au BTS, l'avis émane de la CNS « Aménagements ». L'Unep participe aux réunions de ces instances.

- CPNE**  
**Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi en Agriculture**  
 La CPNE est l'instance politique de concertation et d'orientation pour le développement de l'emploi et de la formation en agriculture. Elle définit les orientations politiques du FAFSEA et de l'ANEFA mais aussi la création des CQP, la liste des formations pour adultes qui donneront lieu à financement par le FAFSEA... Elle est composée paritairment des représentants employeurs dont l'Unep, et des organisations syndicales de salariés. La CPNE est également déclinée en régions au travers des CPRE. Pour les problématiques relatives au secteur, l'Unep dispose de sa propre section professionnelle paysage.

- OCAPIAT (EX-FAFSEA)**  
**Opérateur de compétences agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires**  
 OCAPIAT est l'opérateur de compétences pour les entreprises du paysage, en charge de l'accompagnement et du développement des compétences des salariés de la branche, notamment par les contrats d'alternance.

Il a aussi pour mission d'apporter un appui technique aux branches professionnelles sur les certifications et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). L'Unep siège dans les instances nationales d'OCAPIAT (conseil d'administration, bureau).

- ISA**  
**Institut Supérieur d'Agriculture**  
 L'ISA est un institut d'enseignement supérieur ayant pour but de former des ingénieurs. Il dispose d'un pôle paysage (issu de l'Itiape) en charge de la formation d'ingénieurs du paysage, par la voie initiale ou par la voie de l'apprentissage. L'Unep est présente au conseil d'administration, au bureau, et au conseil de perfectionnement de l'ISA.
- MSA ET CCMSA**  
**Mutualité Sociale Agricole et sa Caisse Centrale**  
 La MSA est l'organisme de protection sociale des salariés et non salariés du monde agricole, ainsi que leurs ayants droit et les retraités. L'Unep est présente dans les conseils d'administration de certaines caisses régionales et départementales de la MSA.
- VIVEA**  
**Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant**  
 Vivea est le fonds d'assurance formation des actifs non salariés, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs ou aides familiaux des secteurs de l'agriculture et du paysage. L'Unep siège notamment au conseil d'administration et aux comités territoriaux.

## 6 L'Unep, une organisation professionnelle flexible

### • WORLDSKILLS FRANCE

WorldSkills France est l'association qui porte la compétition des WorldSkills, dont le métier de « jardinier-paysagiste »

L'Unep, administrateur de WorldSkills France, participe à sa commission communication et s'implique dans l'organisation des WorldSkills, des épreuves régionales à la finale internationale qui se déroule tous les deux ans dans un pays différent.

### TECHNIQUE / INNOVATION

#### • ASTREDHOR

Institut technique de l'horticulture

Astredhor est l'institut technique de l'interprofession Val'hor. Il conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation au service des professionnels de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage.

#### • CNB

Comité National de la Biodiversité

Créé par la loi du 8 août 2016 dite « loi biodiversité », le CNB est l'instance d'information, d'échanges et de consultation sur les questions stratégiques liées à la biodiversité. Il peut être consulté par le gouvernement sur tout sujet relatif à la biodiversité ou ayant un effet notable sur celle-ci.

L'Unep l'a rejoint dès sa création en 2017.

L'année 2019 fut l'occasion de participer au groupe de travail sur l'artificialisation des sols, sujet crucial pour le secteur du paysage. Le groupe de travail a abouti à un avis dans lequel toutes les propositions de l'Unep sont citées.

#### • CPPMFSC / CUO

Commission des produits phytopharmaceutiques, des matières fertilisantes et des supports de cultures / Commission des usages orphelins

Le CPPMFSC est une instance de consultation sur la réglementation relative aux produits mentionnés dans sa dénomination.

La CUO vise quant à elle à identifier et solutionner les problématiques phytosanitaires sans solution technique.

L'Unep est membre de ces deux instances du ministère de l'Agriculture.

#### • FRANCE AGRIMER

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Établissement de concertation et d'échanges entre les filières du secteur agricole et les pouvoirs publics, ses missions sont de favoriser la concertation au sein des filières agricoles, gérer les aides publiques nationales et communautaires et assurer une veille économique. L'Unep participe au conseil spécialisé horticoles.

#### • HQE – GBC FRANCE

L'association HQE-GBC France réunit syndicats, fédérations professionnelles, sociétés, collectivités et professionnels à titre individuel, autour de la problématique du cadre de vie durable.

Elle porte notamment la certification HQE (haute qualité environnementale), démarche volontaire pour la construction, la rénovation ou l'exploitation de tous les bâtiments.

L'Unep est adhérente de HQE - GBC France et participe au groupe de travail « biodiversité ».

#### • LPO

La Ligue pour la Protection des Oiseaux est une des premières associations de protection de la nature en France.

L'Unep est partenaire de la LPO et participe aux travaux du club U2B « Urbanisme, bâti et biodiversité ».

#### • ORÉE

Créée en 1992, Orée est une association multi-acteurs dont l'objet est de développer une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre

des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. De plus, Orée porte la plateforme de l'initiative française pour les entreprises et la biodiversité. L'Unep adhère à Orée et participe aux travaux du groupe de travail « Biodiversité et économie ».

#### • PLAN ECOPHYTO

Le plan Ecophyto regroupe les pouvoirs publics, les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques et les scientifiques autour de la problématique de la réduction des produits phytos.

L'Unep a participé à la rédaction du plan Ecophyto II et est membre du groupe de travail « Jardins, Espaces verts et Infrastructures » placé sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire.

#### • PLANTE & CITÉ

Plante & Cité est un centre technique spécialisé dans les espaces verts et le paysage, qui assure le transfert

des connaissances scientifiques vers les professionnels des espaces verts, entreprises et collectivités territoriales. L'Unep est présente dans les différentes instances de Plante & Cité : assemblée générale, conseil d'administration, bureau, commissions.

#### • QUALIPAYSAGE

QualiPaysage est l'organisme de qualification des entreprises de paysage, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

L'Unep fait partie des membres fondateurs. L'Unep siège paritamment dans les instances suivantes : assemblée générale, conseil d'administration, bureau.

### INTERNATIONAL

#### • ELCA

European Landscape Contractors Association

L'ELCA est l'association européenne des entreprises du paysage, créée afin de promouvoir la coopération et d'établir des rapports d'échanges d'informations et d'expériences en Europe.

Depuis 2010, la France préside l'Elca en la personne d'Emmanuel Mony. En tant qu'organisation membre, l'Unep siège au Présidium, à l'assemblée des délégués et au bureau.

#### • EILO

Association européenne des entreprises de paysagisme d'intérieur

L'EILO favorise les échanges entre professionnels et promeut le secteur. L'Unep est membre fondateur de l'organisation et a une place au comité de direction.

### PROMOTION

#### • A-IGÉCO

Association fédérative des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique

Son objectif est de favoriser les échanges entre les acteurs de la filière, de renforcer leur niveau de compétences, de promouvoir leur expertise et savoir-faire, ainsi que d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière.

L'Unep est membre fondateur et membre du bureau de l'A-IGÉCO, aux côtés de l'AFIE, l'AGÉ-Bio, le réseau REVER, l'ASTEE.

#### • CNVVF

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Le CNVVF est l'organisme en charge de l'organisation du concours pour le label « Villes et villages fleuris ».

L'Unep participe aux instances du CNVVF, dans les jurys départementaux et régionaux, et au conseil d'administration.

#### • FRANCE BOIS FORÊT

Interprofession de la filière forêt-bois

France Bois Forêt co-finance, aux côtés des professionnels de la filière, des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois.

L'Unep siège au conseil d'administration.

#### • VAL'HOR

Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Ses missions sont de développer les marchés et pérenniser les entreprises, d'investir dans la recherche et de défendre les différentes familles qu'elle représente auprès des pouvoirs publics.

L'Unep participe à l'assemblée générale, au conseil d'administration, au bureau et aux différentes commissions.

# Les partenaires

## SYNDICAT ASSOCIÉ

- **SYNAA**  
Syndicat National de l'Arrosage Automatique  
Le Synaa est un syndicat associé de l'Unep. Cela signifie que le syndicat est autonome et responsable de sa politique professionnelle mais qu'il confie à l'Unep un certain nombre de services opérationnels comme des actions de communication du Synaa, l'organisation des campagnes de promotion de formation à l'arrosage automatique et la co-organisation des assemblées générales. Les deux structures sont liées par une convention de service.

## SOCIAL / EMPLOI / FORMATION

- **OF-FEEE**  
Office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe
- **ONISEP**  
Office Nationale d'Information Sur les Enseignements et les Professions

## ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS REPRÉSENTATIVES DANS LA BRANCHE

- **FGA**  
Fédération générale agroalimentaire CFDT
- **CFTC-AGRI**  
Fédération CFTC de l'agriculture

- **FGTA**  
Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation et des secteurs connexes FO
- **SNCEA**  
Syndicat national des cadres d'entreprises agricoles CFE/CGC
- **FNAF**  
Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

## ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

- **AGÉBIO**  
Association Française pour le génie biologique ou génie végétal
- **AITF**  
Association des Ingénieurs Territoriaux de France
- **EFF**  
Experts Forestiers de France
- **FFP**  
Fédération Française du Paysage
- **FNEDT**  
Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires
- **FNB**  
Fédération Nationale du Bois

- **FNMJ**  
Fédération Nationale des Métiers de la Jardinerie
- **FNPHP**  
Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières
- **FNSEA**  
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- **FRANSYLVA**  
Fédération des syndicats de forestiers privés de France
- **HORTIS**  
Association des responsables d'espaces nature en ville
- **SFG**  
Société Française des Gazons
- **SNHF**  
Société Nationale d'Horticulture de France

## COMMUNICATION

- **DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE**  
Pour le Festival International des Jardins
- **JARDINS, JARDIN**

# Les engagements des entreprises du paysage, une garantie de satisfaction pour les clients, un gage de différenciation pour les entreprises

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

[www.lesmetiersdupaysage.fr](http://www.lesmetiersdupaysage.fr)

[www.lesbienfaitsdesespacesverts.fr](http://www.lesbienfaitsdesespacesverts.fr)

[www.observatoirevillesvertes.fr](http://www.observatoirevillesvertes.fr)



chaque  
jardin  
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Union Nationale des Entreprises du Paysage  
La Maison du Paysage,  
60<sup>ter</sup> rue Haxo – 75020 Paris

